

Le Renard d'Or

HIVER 2014/2015 BULLETIN MUNICIPAL DE PIERREVERT N°132



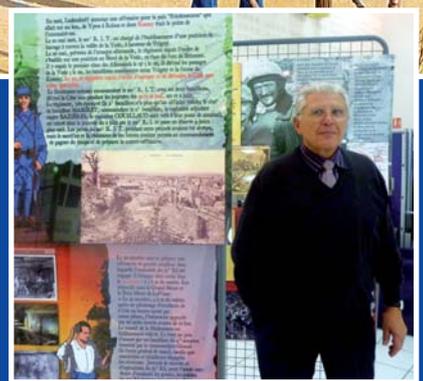
**NOUVEAUX ACCÈS
AU GROUPE SCOLAIRE
(PAGES 12 ET 13)**

SOMMAIRE



La cérémonie des vœux page 2

Dossier finances.....pages 3 à 7
La vie de la communepages 8 à 11
L'actualité des associations.....pages 14 à 19
Les événementspages 20 à 23
L'agenda et les infos pratiquespage 24



L'expo sur la Grande Guerre page 23



MERCI



Avec une équipe soudée et des agents très impliqués, notre cérémonie des voeux était plutôt bien engagée... Mais, ce qui a permis de transformer une belle soirée festive en un formidable et inoubliable moment de partage, c'est VOUS. Vous tous qui avez ré-

pondu massivement à notre invitation. Je tiens donc à vous en remercier du fond du coeur.

Car, je pense que vous le savez désormais parfaitement, quand j'ai pris la décision de m'engager pour notre commune, ce n'était pas par intérêt personnel. Seuls les intérêts de notre village et de ses habitants m'importent, une ligne de conduite partagée par l'ensemble des membres de notre équipe.

C'est pourquoi, neuf mois seulement après notre arrivée, le fait de vous voir aussi nombreux à nos côtés fait réellement chaud au coeur. Croyez-moi, nous ne manquons jamais de motivation ou d'énergie. Mais votre présence, vos applaudissements et vos encouragements constituent le meilleur carburant de l'action publique.

C'est pourquoi, au risque d'ailleurs d'alimenter à nouveau les propos de certains détracteurs (à chacun son carburant), je préfère donc, plus simplement, vous dire mille fois MERCI, et vous renouveler une fois de plus mes meilleurs voeux pour l'année 2015.

André MILLE

UNE AFFLUENCE RECORD POUR LA CÉRÉMONIE DES VOEUX

Avec près de 650 personnes, la salle polyvalente a connu une affluence record, le samedi 17 janvier, à l'occasion de la cérémonie des voeux du maire. Après le traditionnel accueil du public à l'entrée par André Mille et les élus de la majorité municipale, la cérémonie a été ouverte par Pierre Bénas, premier adjoint, en compagnie de Marie-Laure Ternel, conseillère municipale. Tous les élus de la majorité municipale ont été invités un à un à les rejoindre sur la scène. Après une minute de silence en hommage aux victimes des événements tragiques qui ont frappé notre pays, André Mille a donné la parole à Christian Lageste, adjoint à la communication et à l'urbanisme, pour présenter les différentes réalisations 2014 en communication, et les projets pour 2015. Ce fut ensuite au tour de Corinne Casal, directrice du service financier, de présenter les principaux chiffres pour l'année 2014. Puis, André Mille a prononcé son discours de voeux pour l'année 2015, rappelant les diverses réalisations de l'équipe municipale dans un contexte financier pourtant difficile. Il a remercié le personnel communal pour son implication et sa disponibilité, avant de remercier le public et de lui présenter ses meilleurs voeux pour 2015.

Les médailles de la ville ont ensuite été remises à Pierrette Lenègre par Karine Martin, à Marc Donato par Jean-Philippe Fontana, à Tamara Bertucat par Pierrette Grégoire, puis à André Clapier par Fabienne Krebazza.

Les discours prononcés le 17 janvier sont disponibles sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-pierrevert.fr/ceremonie-des-voeux-de-pierrevert.html>



Conformément à ce qu'elle avait annoncé, la municipalité a fait établir 2 audits financiers pour déterminer la santé de la commune et ses marges de manœuvre pour l'avenir. Deux analyses financières rétrospectives ont été établies. L'une par le Comptable Public pour la période 2009-2013, l'autre par une société privée pour la période 2008-2013. Ce second audit sera suivi au cours de l'année 2015 d'une analyse prospective sur les 5 prochaines années. L'article qui suit réalise une synthèse des principaux indicateurs de la santé financière de la commune, tels qu'ils ressortent des deux audits réalisés. Une version plus développée sera disponible sur le site de la commune début février. Les chiffres peuvent tous être vérifiés sur le site officiel des collectivités locales : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT

1) DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

a) Des charges de fonctionnement en constante progression

Les charges réelles de fonctionnement ont augmenté entre 2008 et 2013 de 13,25%. La partie la plus importante de cette augmentation se constate entre 2008 et 2009, soit en début de mandat de la précédente municipalité, ainsi qu'entre 2012 et 2013, dernière année de la mandature précédente, et s'explique pour l'essentiel par l'évolution des charges de personnel. Celles-ci constituent le premier poste de dépenses. De 2008 à 2013, elles progressent de 22,15%. Elles évoluent de + 4,23% entre 2008 et 2009, puis avec modération jusqu'en 2012 et connaissent une hausse notable en 2013 (+ 12,73%), qui s'explique essentiellement par la reprise en régie directe par la commune de l'activité Accueil Collectif de Mineurs. Ce poste de dépenses, dites incompressibles, représente 52,7% de l'ensemble des charges de fonctionnement en 2013. Si l'on ajoute à cela les dépenses obligatoires que sont les charges financières (intérêts d'emprunts), en augmentation en 2013 de + 56,8% par rapport à 2012 du fait de la souscription d'emprunts nouveaux, et l'attribution de compensation versée à DLVA (autre dépense obligatoire : 224 000 € en 2013, 273 000 € en 2014), les charges dites incompressibles atteignent 64% de l'ensemble des dépenses d'exploitation.

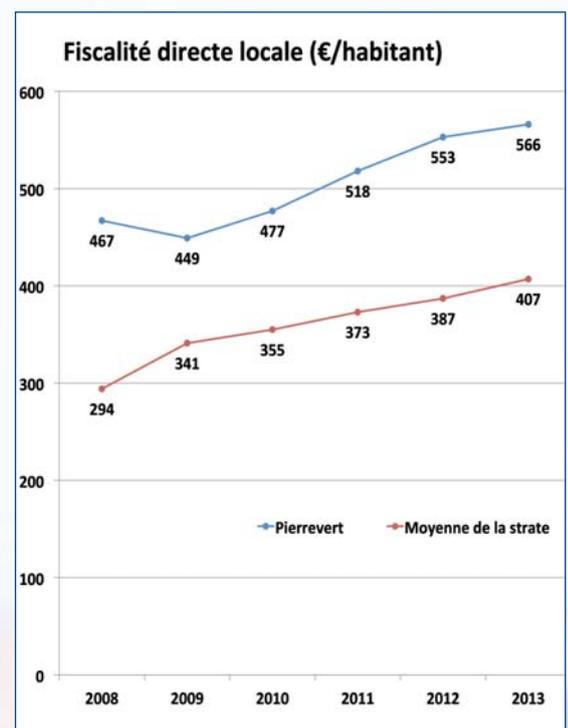
Ce constat démontre la faible marge de manœuvre dont dispose la collectivité quant à la possibilité de réaliser des économies sur ses dépenses de fonctionnement. La rigidité qui en découle peut être corrigée dans une moindre mesure par le niveau et la composition des produits de fonctionnement.

b) Des produits de fonctionnement plus en plus difficiles à dégager

Les produits réels de fonctionnement ont progressé sur la période de 16,63%. Après une progression sensible d'environ 17% entre 2008 et 2011, ils se rétractent en 2012 et stagnent en 2013. Ceci s'explique notamment par la baisse des dotations et des participations, tendance qui devrait se poursuivre avec la baisse programmée des aides de l'Etat et l'impossibilité dans laquelle se trouve la commune d'augmenter ses recettes au travers de l'impôt dont les taux atteignent un niveau élevé à Pierrevert.

Les impôts directs locaux constituent 64,6% des produits de fonctionnement. Leur montant (566 €/hab.) est supérieur de plus de 25% à la moyenne régionale (450 €/hab.), et de près de 40% à la moyenne nationale (407 €/hab.). Ils ont progressé de 37% sur la période 2008-2013. La valeur locative moyenne des locaux d'habitation s'élève à 4 600 € à Pierrevert et est supérieure de 16% à la moyenne régionale (3 958 €) et de 49% par rapport à la moyenne nationale (3 083 €).

Les taux votés de taxe d'habitation (TH) sont situés dans la moyenne tant régionale que nationale, tout au long de la période. Le taux du foncier bâti (TFB) dépasse de 6 à 7 points ces moyennes. Avec des bases plus fortes que la moyenne nationale, le produit de la TH apparaît en



forte progression sur la période. Le produit du foncier bâti augmente plus vite que la moyenne régionale. Quant au foncier non bâti (TFNB), il demeure stable et similaire à la moyenne régionale. En 2013, la TFB représente environ 52% des impôts locaux, la TH environ 45%.

Au regard de la moyenne nationale actuelle, le taux de la TH présenterait une marge de manœuvre que pourrait exploiter la Commune. Cependant, il convient de souligner que la pression fiscale, en raison du poids du foncier bâti, est significative. Ainsi, en 2013, un point de taux de TH représente 72 857 € de produits, un point de TFB, 42 608 € et enfin, un point TFNB, 556 €.

A la vue de ces éléments, il ne semble pas a priori qu'il y ait beaucoup de marge de manœuvre au regard de la fiscalité. L'éventualité pour la commune d'accroître le produit de sa fiscalité passe par l'augmentation des bases. Une étude a été lancée en 2012 dont le résultat a été

communiqué à la Direction des Finances Publiques en 2013 par l'ancienne municipalité. Les éventuelles retombées quant à l'assiette de la fiscalité directe locale devraient intervenir en 2015.

En outre, le produit de la fiscalité des entreprises, très faible à Pierrevert (168 entreprises générant en 2013 un produit de 73 546 €) est encaissé par DLVA en sa qualité de communauté d'agglomération à fiscalité propre. C'est par ailleurs en raison de la faiblesse de cette ressource transférée, eu égard les charges transférées, plus importantes, que la commune doit également payer à DLVA la somme de 224 000 € pour 2013 (cf § sur les charges ci-dessus).

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et les autres dotations sont en léger retrait par rapport à 2009. La DGF a augmenté entre 2008 et 2011, mais baisse depuis cette date et continuera de baisser à l'avenir puisque le gouvernement a décidé de réduire encore ses aides de 3,7 milliards d'euros chaque année jusqu'en 2017 (efforts des communes au désendettement de l'Etat).

2) DÉTÉRIORATION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La Capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent de fonctionnement (produits réels diminués des charges réelles) utilisable pour financer les dépenses d'investissement (remboursements de dettes en priorité, puis, avec le reliquat, de nouvelles dépenses d'équipement...). La CAF brute évolue positivement de 2009 à 2011, et présente un repli en 2012 puis 2013.

$$\begin{aligned} \text{CAF brute 2013} &= \\ & \text{Recettes réelles} - \text{Dépenses réelles} \\ & (3\,357\,891 - 3\,024\,975) = 332\,916 \text{ €} \end{aligned}$$

Toutefois ce résultat est à corriger du montant du transfert à DLVA de l'excédent d'exploitation des budgets annexes eau et assainissement qui auraient dû intervenir sur cet exercice conformément aux délibérations du 10/04/2013.

En tenant compte de ces opérations qui auraient dû être réalisées conformément aux décisions du Conseil Municipal, la CAF brute au 31/12/2013 est la suivante :

$$\begin{aligned} \text{Recettes réelles} &: 3\,357\,891 \text{ €} \\ \text{Dépenses réelles} &: -3\,250\,304 \text{ €} \\ \text{CAF brute 2013} &: 107\,587 \text{ €} \end{aligned}$$

Si du fait de la non réalisation des transferts comptables des résultats des budgets annexes, il est possible de dégager une CAF brute permettant de couvrir le remboursement de l'annuité de la dette en capital de 240 916 €, de constater une CAF nette encore positive de 92 000 € et disponible pour l'autofinancement d'équipements divers, il en va tout autrement si la précédente municipalité avait, conformément à ses enga-

gements (cf délibérations du 10/04/2013 sur la clôture des budgets eau et assainissement), réalisé au bénéfice de DLVA la dépense correspondant au transfert des résultats comptables. Dès lors en effet, la CAF brute qui aurait été dégagée au 31/12/2013 de 107 587 € aurait été insuffisante pour couvrir le remboursement de l'annuité de la dette. **La CAF nette aurait été négative de - 133 329 € et il aurait fallu, à la veille des élections municipales de mars dernier, afficher le résultat le plus mauvais de la mandature 2008-2013, puisque inférieur encore à celui de 2009 où la CAF brute était de 179 000 € et la CAF nette de - 63 840 € et justifier d'un résultat comptable en baisse de 150% de 2012 à 2013.**

En ne transférant pas à DLVA les 225 329 € dus, la CAF nette des emprunts bancaires très faible (92 000 €) reste néanmoins, mais artificiellement, positive en 2013.

En 2014, afin de régulariser la situation de la commune au sein et à l'égard de DLVA, il a été procédé au mandatement de la somme de 225 329 € correspondant aux résultats excédentaires des budgets assainissement (208 844 €) et eau (16 485 €). Ceci impacte nécessairement le résultat comptable arrêté au 31/12/2014 (non encore connu de manière ferme et définitive au jour de la rédaction de cet article), mais qui du fait de l'opération ci-dessus notamment pourrait être déficitaire.

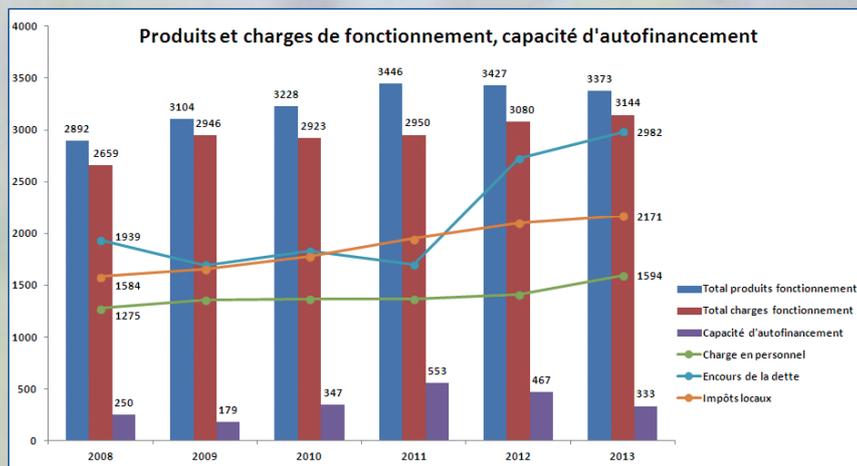
La capacité d'autofinancement de la commune est impactée sur l'année 2014 par les éléments suivants :

- baisse des dotations de l'Etat
- charges financières en hausse du fait d'emprunts contractés ces dernières années
- augmentation des dépenses de fonctionnement, notamment liées aux divers contrats de maintenance nécessaires au fonctionnement du bâtiment éco-citoyen
- nouvelles charges liées à la réforme des rythmes scolaires

Ces facteurs de risques impactent l'autofinancement déjà faible et aggravent encore l'insuffisance de marge de manœuvre de la commune.

La capacité à investir, à financer des équipements nouveaux, est nulle au 31/12/2014.

L'année 2015 sera cruciale et déterminante pour la suite du mandat. Il conviendra d'élaborer le budget 2015 avec pour objectif principal de réduire de manière drastique les dépenses d'exploitation. Le rétablissement de la situation comptable et financière de la commune se fera essentiellement grâce aux économies qu'elle se donnera les moyens de réaliser. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle pourra retrouver des marges de manœuvre.



ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT ET EQUILIBRE DU BILAN

Les dépenses d'investissement sont constituées pour l'essentiel des dépenses d'équipement et du remboursement du capital des emprunts. Les recettes d'investissement proviennent de l'autofinancement, des plus-values de cessions de biens meubles et immeubles, des subventions et dotations perçues, du Fonds de Compensation à la TVA (FCTVA) et des emprunts souscrits. La différence entre les recettes et les dépenses impacte le fonds de roulement (on parle de la variation du fonds de roulement).

Les trois dernières années ont connu une augmentation du volume des investissements, notamment à raison des chantiers de construction du bâtiment éco-citoyen et de la rénovation du centre ancien du village.

Pour 2013, les ressources d'investissement (2 288 000 €) diminuées des emplois d'investissement (2 938 000 €) traduisent un déficit de la section d'investissement de - 650 000 €. Le résultat déficitaire cumulé au déficit des exercices antérieurs de cette section s'élève au 31/12/2013 à près de - 910 000 €.

1) EXPLOSION DES DÉPENSES ET AUGMENTATION DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT

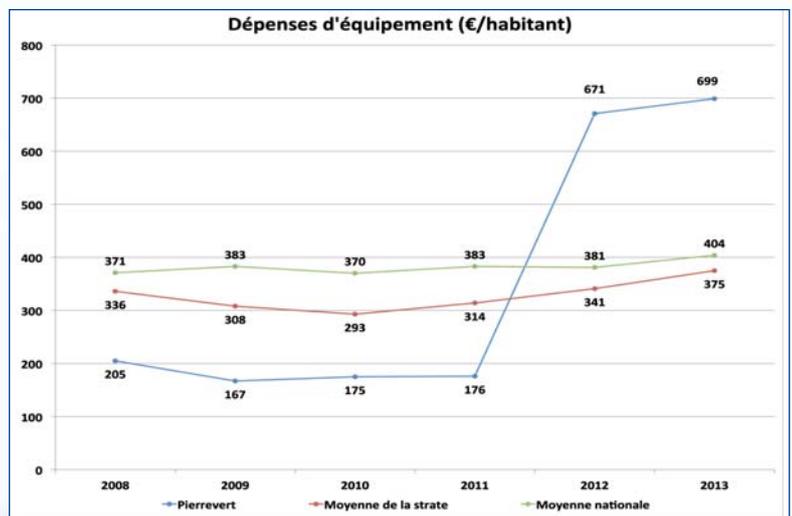
a) Dépenses d'équipement

Après 4 années successives stabilisées autour de 650 000 € par an, les années 2012 et 2013 dénotent une véritable explosion des dépenses d'équipement liée, comme indiqué ci-dessus, aux travaux du bâtiment éco-citoyen et de la rue de la Frache.

Deux fois inférieur à la moyenne régionale de 2009 à 2011, le coût des dépenses d'équipement est dorénavant supérieur de 76% à cette moyenne



Madame Corinne Casal, directrice du service financier de la commune, a présenté les principaux chiffres 2014 lors de la cérémonie des vœux



Des dépenses d'investissement qui stagnent entre 2009 et 2011 et qui augmentent de 343% de 2011 à 2013

(699 €/hab. contre 396 €/hab. en 2011). Les dépenses d'équipement qui représentaient environ 73% des dépenses d'investissement en début de période, en représentent plus de 91% en 2013.

Au cours des 5 dernières années, les dépenses d'équipement ont été financées par de l'emprunt (pour 31%) et du financement disponible (pour 52%), notamment par un prélèvement massif dans le fonds de roulement s'élevant à 1 230 000 € sur la période (voir II § 2). Le recours à l'emprunt a, quant à lui, sensiblement augmenté durant la période, notamment en 2012 et 2013, et l'encours de la dette au 31/12/2013 se situe à un niveau élevé.

b) Les recettes d'investissement

Elles croissent aussi mais d'une manière moindre en comparaison des dépenses, puisqu'elles augmentent entre 2009 et 2013 de 99%, passant de 1 150 000 € en 2009 à 2 287 808 € en 2013.

Ces augmentations notables en 2012 et 2013 proviennent des subventions attribuées et perçues sur l'opération du Bâtiment éco-citoyen (928 173 € en 2012 et 802 930 € en 2013) et du recours à l'emprunt rendu nécessaire du fait de l'affaiblissement conséquent du fonds de roulement entre 2009 et 2012, la commune puisant dans ses réserves sur ces années-là pour financer ses dépenses d'équipement. En 2012, la commune, pour faire face aux dépenses de construction du Bâtiment éco-citoyen (BEC) qui s'accélérent en fin de chantier, recourt à l'emprunt à hauteur de 1 240 000 €. En 2013, afin de faire face aux dépenses cumulées du BEC et des travaux de rénovation du centre ancien du village, un nouvel emprunt de 500 000 € est souscrit qui s'avèrera par la suite insuffisant en raison du marché complémentaire, des avancements contractés et des nombreux travaux supplémentaires demandés ou acceptés sur ce dernier chantier par l'ancienne municipalité. Ceci s'est notamment traduit par des difficultés de trésorerie, des retards de paiement subis par les entreprises, et a obligé la nouvelle municipalité élue à souscrire dès son début de mandat un nouvel emprunt de 500 000 € en 2014, afin de permettre le paiement des différentes factures en souffrance.

c) L'endettement de Pierrevert

L'endettement a augmenté de 75% entre 2011 et 2013, là où la dette de la moyenne de la strate a augmenté seulement de 3%.

Le capital restant dû au sein du budget principal au 31/12/2013 s'élève à 2 982 000 €, soit 777 €/hab. Néanmoins, doit être aussi pris en compte l'encours à court terme de ligne de trésorerie d'un montant de 530 000 € existant au 31/12/2013, soit au total, 915 €/hab. Le profil de la dette s'est modifié avec une dette très jeune. Ainsi, plus de 50% de l'endettement total présente une ancienneté de moins de 2 ans. De ce fait, les charges financières liées au remboursement des intérêts de la dette subissent un doublement entre 2011 (55 454€) et 2013 (116 959€), ce qui a pour effet de grever les charges de fonctionnement et impacter de manière négative la capacité d'autofinancement.

Le calcul du ratio d'endettement indique que si la Commune de Pierrevert devait affecter l'intégralité de ses produits de fonctionnement au remboursement de la dette, elle aurait besoin de 0,9 années, soit environ 11 mois pour éteindre sa dette. Rapporté à la CAF, l'encours de la dette retrouve en fin de période, le niveau (9 années) présenté en début de période. En 2013, il correspond pratiquement à 2 fois la moyenne

régionale (4,35) ou la moyenne nationale (4,54).

Une renégociation de certains prêts peut être envisagée.

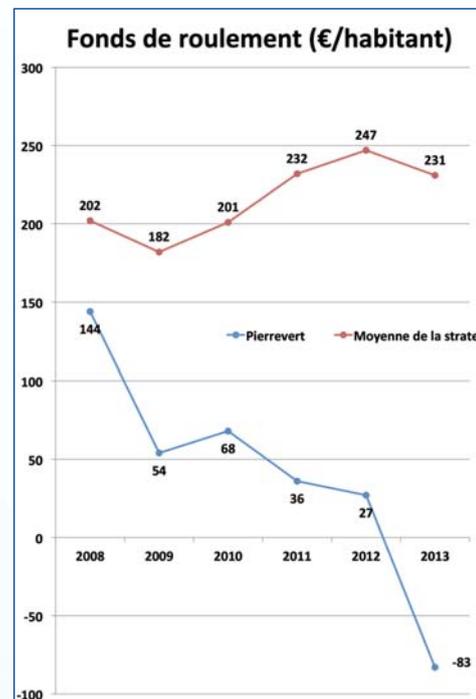
Cette situation constatée sur les deux dernières années du mandat précédent d'une augmentation exponentielle des dépenses d'équipement et de l'endettement, a mis à mal les éléments constitutifs de l'équilibre du bilan (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie).

2) LES ÉQUILIBRES DU BILAN

a) Forte détérioration du fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (dotations et réserves, subventions, emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps. Ce fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

Au 31/12/2013, le fond de roulement est de - 318 000 €, mais il aurait dû s'établir à - 710 000 €. En effet, en 2013, le budget principal de la com-



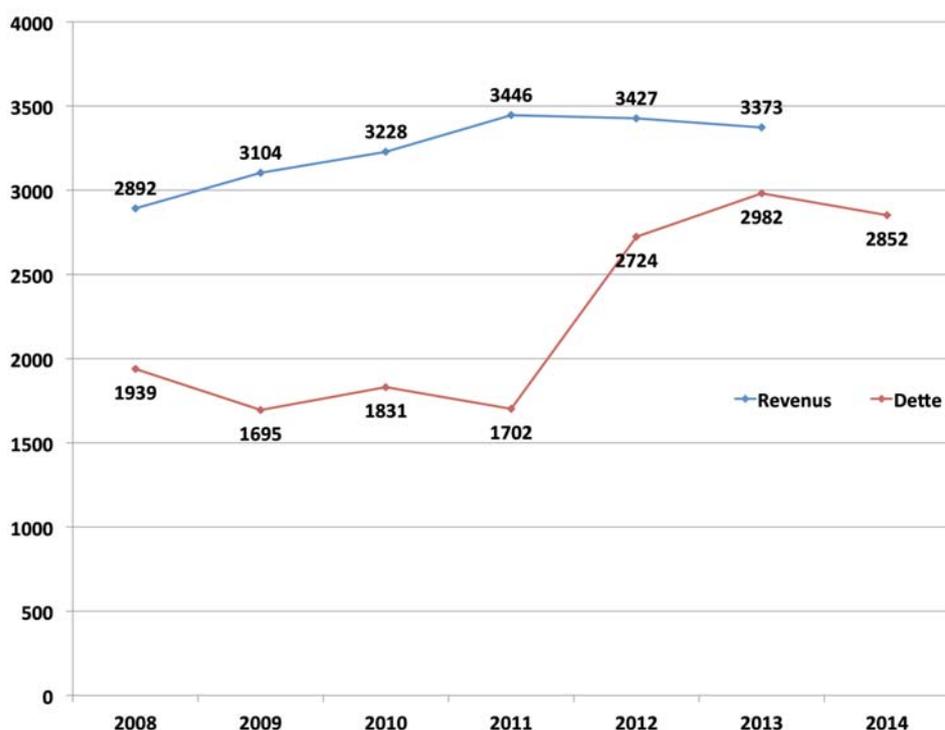
mune a été abondé de 392 000 € correspondant aux résultats des budgets annexes clos du fait du transfert des compétences eau et assainissement à DLVA. Cette somme aurait dû, dès 2013, être reversée à la communauté d'agglomération. En ne le faisant pas, en ne payant pas sa dette, la commune diminue artificiellement son besoin de fonds de roulement et fausse la lecture de ses comptes, notamment quant au résultat comptable de l'exercice 2013, comme déjà exposé plus haut, et également quant au niveau du fonds de roulement, du besoin de fonds de roulement et de la trésorerie affichés au 31/12/2013. Ainsi le montant négatif du fonds de roulement 2013 et le besoin en fonds de roulement sont inférieurs à ce qu'ils auraient dû être. Par contre, ceci grève, inévitablement, de 392 000 € les comptes de l'année 2014.

Malgré ce transfert différé, permettant ainsi d'améliorer les comptes 2013 au détriment des comptes 2014, le fonds de roulement au 31/12/2013 est de - 83 €/hab., tandis que les moyennes départementales, régionales et nationales s'élèvent respectivement à 250 €/hab., 264 €/hab. et 231 €/hab.

b) Besoin en fonds de roulement faussement négatif

Tout au long de la période examinée, le besoin en fonds de roulement est négatif. Toutefois sur l'exercice 2013, cela ne reflète pas la réalité. En effet, la commune rencontre des difficultés de trésorerie récurrentes et paie ses fournisseurs

Revenus et dettes en milliers d'euros



à 42 jours en moyenne, alors que le délai global de paiement est de 30 jours ; ne reverse pas à DLVA la somme de 392 000 € correspondant aux résultats des budgets annexes dont les compétences ont été transférées, et mobilise en totalité une ligne de trésorerie de 530 000 €. Tous ces éléments mis bout à bout démontrent que l'absence de besoin en fonds de roulement affichée est totalement artificielle.

c) La trésorerie

La trésorerie apparaît comme la différence entre le fonds de roulement (- 317 573 €) et le besoin en fonds de roulement (- 437 319 €) au 31 décembre 2013. La trésorerie est donc égale à la fin de l'exercice 2013 à 119 746 € et ne représente que 14 jours de charges réelles de fonctionnement.

Elle cohabite en outre avec un encours de trésorerie de 530 000 €, mobilisé en totalité.

En conséquence, la trésorerie au 31/12/2014 est négative à hauteur de - 410 254 €.

En conclusion, au regard des éléments connus au 31/12/2013, la situation financière de la commune s'avère tendue. L'impact négatif de la fragilité financière de la commune en 2013 sur les comptes 2014 en atteste.

Les résultats cumulés au 31/12/2012 des services eau et assainissement auraient dû être transférés à DLVA en 2013. Mais en raison des difficultés financières de la commune, cette somme a été reversée dans le budget général et utilisée pour régler une partie des travaux engagés. Le transfert comptable et financier de ces résultats vers le budget de DLVA n'a été effectué que l'année suivante, impactant donc les comptes 2014 de - 392 000 € (dont 225 000 € sur le fonctionnement et 167 000 € sur l'investissement).

D'autre part, les financements des principaux investissements effectués présentant un important différé dans le temps, un phasage spécifique en matière d'emprunts a été nécessaire, y compris sur l'année 2014. Un emprunt sur un an de 500 000 €, à rembourser le 10.05.2014, a dû être prorogé pour une année supplémentaire. Un autre emprunt de 500 000 € a dû être contracté en mai 2014 afin de régler les entreprises chargées des travaux du village en 2013, portant alors l'encours de la dette en milieu d'année jusqu'à 3 482 000 €, soit à 907 €/hab.



Néanmoins, les efforts financiers ont permis de rembourser le 01.12.2014 un emprunt sur 2 ans pour le bâtiment éco-citoyen de 440 000 €, ramenant alors l'encours de la dette à 2 851 694 € au 31/12/2014, soit 743 €/hab.

Malgré un fléchissement de la dette en 2014, ce recours massif et récent à l'emprunt va générer dans les années à venir des annuités de remboursement qui vont grever les charges de fonctionnement et impacter la capacité d'auto-financement.

Avec un endettement ayant augmenté de 75% et des charges financières ayant doublé entre 2011 et 2013, une pression fiscale supérieure de 39% à la moyenne nationale et un produit fiscal ayant déjà progressé de 37% entre 2008 et 2013, les marges de manœuvre en termes de fiscalité et d'endettement, bien qu'existantes, sont très réduites et doivent être parfaitement pesées.

A cela, il faut ajouter la baisse programmée des dotations de l'Etat, l'augmentation des dépenses de fonctionnement avec notamment les nouvelles charges liées à la réforme des rythmes scolaires et les coûts de fonctionnement et d'entretien démesurés du bâtiment éco-citoyen...

La maîtrise des charges de fonctionnement doit être privilégiée. L'objectif primordial est de retrouver une capacité d'autofinancement de nature à permettre la réalisation de nouveaux investissements pour la commune, tout en recherchant à obtenir le maximum de subventions. Une réflexion doit être poursuivie s'agissant de l'endettement afin d'une part, d'honorer les échéances des contrats en cours, d'autre part, de renégocier sans contrainte et avec un

minimum de pénalités, les contrats qui le nécessiteraient. De même, une réflexion doit être engagée pour rechercher les sources d'économies que le transfert de charges à DLVA peut induire. Enfin, il convient d'analyser le rapport réel du patrimoine communal, la pertinence ou non de s'en séparer, afin d'alléger les charges de fonctionnement et récupérer, le cas échéant, un apport en capital. En tout état de cause, un désendettement rapide devra rester l'objectif fondamental.

Pour résumer les analyses effectuées au travers de ces deux audits, il est impératif de se désendetter, de reconstituer une capacité d'autofinancement, et pour cela, de réduire les dépenses courantes et trouver de nouvelles sources de recettes, le tout, dans un contexte national très défavorable, qui fragilise la situation financière de toutes les collectivités locales avec la réduction des dotations de l'Etat et l'augmentation continue des charges, comme celles liées à l'énergie ou à la réforme des rythmes scolaires.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE : UNE VÉRITABLE EXPLOSION DES CONSULTATIONS

Un article du RO N°130 (juillet) faisait état du renouvellement du site internet de la commune depuis avril. Ce travail s'est poursuivi depuis avec la création de nouvelles rubriques, parmi lesquelles une revue de presse collectant les parutions valorisant notre commune, des rubriques d'actualité avec par exemple : les exploits de Damien Todeschini, la venue du champion olympique de judo Marc Alexandre, la rénovation du stade municipal, la sortie du roman policier de Muriel Bonnardel, jeune auteur pierreverdante... D'autres articles permettent aux Pierreverdants de s'informer sur les différentes réunions publiques, l'obligation légale de déneigement, le plan de viabilité hivernale, le débroussaillage, l'emploi du feu ou la prévention des cambriolages... Des articles comme la charte signalétique ou l'agenda d'accessibilité programmée indiquent aux professionnels comment mettre leurs locaux et enseignes en conformité avec la législation en vigueur. Une rubrique sur l'éco-rénovation permet aux Pierreverdants de connaître les aides existantes pour la rénovation de leur bien, et celui sur le co-voiturage de minimiser le coût de leurs trajets... Enfin, des informations pratiques sont données sur des sujets aussi variés que les prochaines élections départementales, le CCAS, les menus de la cantine, la mise en place des rythmes scolaires, l'actualité des enfants et des aînés, la politique nationale de l'habitat, le risque minier à Pierrever, la date du prochain Conseil municipal, sans oublier la météo de la commune, les différents numéros utiles et tous les liens et documents télé-

chargeables indispensables aux démarches citoyennes (état civil, arrêtés préfectoraux, chasse, pêche...). Enfin, toutes les rubriques des associations culturelles et sportives ont été réactualisées, comme celles des structures d'hébergement, sociétés de services, commerçants, artisans, praticiens de la santé, artistes et professions artistiques. Ces réactualisations serviront dorénavant de base aux autres supports de communication. A ce titre, n'hésitez pas à vérifier l'exactitude des données et à nous signaler :

- les erreurs éventuelles (rubrique, type d'activités, adresse, téléphone...)
- les compléments d'informations (site web, fax...)
- la fiche complète en cas d'oubli

L'actualisation au quotidien de cet outil de communication indispensable pour une commune et ses habitants doit inciter les Pierreverdants à en faire un usage intensif. Les chiffres de consultation sont en nette croissance, comme illustré ci-dessous.



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
2006											779	627	1406
2007	832	1143	1314	1329	1429	1545	1610	1187	1717	1518	1400	1593	16617
2008	2300	1630	4421	2948	3390	2941	2726	2411	3876	2991	3246	2944	35824
2009	3570	3354	3751	3332	2538	2906	3377	2927	2749	3042	3170	2688	37404
2010	3905	3041	3838	3639	4337	4041	4616	3247	4376	4334	3834	3533	46741
2011	4118	3142	3896	3052	3539	4188	3785	3411	5386	4309	3311	2933	45070
2012	3532	3016	3737	2801	3552	4011	3956	3382	4615	3297	2997	2906	41802
2013	4443	3963	4934	4505	5149	4483	4781	4645	5996	6490	4728	3497	57614
2014	4943	5507	5829	11242	7904	6801	6764	5653	7672	7789	7928	9442	87474

PROJET D'ÉLABORATION D'UN GUIDE PRATIQUE ET TOURISTIQUE

Afin de diversifier ses supports de communication, l'équipe communication souhaite mettre en place pour 2016 un guide pratique et touristique. Ce guide, en complément de l'actuel Agenda, permettra de valoriser encore mieux auprès des différents usagers (habitants, nouveaux arrivants, touristes...) l'ensemble des forces économiques et sociales de notre commune (associations, structures d'hébergement et de loisir, sociétés de services, commerçants, artisans, praticiens de la santé, artistes et professions artistiques, golf et domaines viticoles de Pierrever). Ce guide de haute qualité aura une durée probable de 4 ans. Son élaboration est prévue courant 2015, et sa sortie, en 2016.

Nous invitons dès à présent toutes les sociétés établies sur Pierrever, n'étant pas encore répertoriées sur le site ou l'Agenda, à nous faire parvenir leurs coordonnées. D'autre part, **une réunion d'informations est prévue le 13 février à 19 h en Mairie (salle du Conseil) pour tous les commerçants, artisans, sociétés de services, structures d'hébergement...** afin d'évoquer ensemble les modalités d'élaboration et de financement de ce nouveau guide.

ACTIVATION D'UNE NEWSLETTER

Dès le mois de février, une newsletter sera activée, afin de permettre la diffusion sur support papier et mailing d'un relais d'information du Renard d'Or, chaque mois où ce dernier n'est pas diffusé. Afin de la recevoir régulièrement par mail, merci de vous inscrire sur la page d'accueil du site internet de la commune, en indiquant votre adresse mail. Des exemplaires imprimés seront disponibles chaque mois à l'accueil de la Mairie.

LES DISPOSITIFS "VOISINS VIGILANTS" ET "VIDÉO-PROTECTION"

Ces deux dispositifs de sécurité publique sont deux systèmes complémentaires de dissuasion des vols et incivilités et de protection des biens et des personnes. Réglementés et encadrés par la Préfecture, accompagnés lors de leur mise en place par les Gendarmes, ils contribuent à assurer la tranquillité et la sécurité des habitants, à améliorer le cadre de vie et le bien être dans les communes où ils sont implantés.

Le dispositif "Voisins Vigilants" associe l'ensemble des acteurs de la sécurité publique et s'appuie sur la vigilance des voisins d'un quartier pour lutter contre la délinquance et les cambriolages. Les Voisins Vigilants sont des bénévoles qui participent à la protection des personnes et des biens. Ils assurent un relais entre population et Gendarmerie, sont attentifs à ce qui se passe dans leur quartier et ont pour mission d'avertir les Gendarmes (en appelant le 17) dès qu'ils ont une suspicion d'activité anormale dans leur quartier (présence de rôdeurs, tentatives d'effraction...). Ils participent à la création de vrais liens de voisinage en contribuant à ce que les voisins veillent les uns sur les autres, dans un climat de bienveillance et de confiance. La mise en place du système nécessite l'organisation d'actions de sensibilisation par la Police Municipale au cours de réunions publiques et l'utilisation de la signalétique des voisins vigilants (panneaux à l'entrée des quartiers), seul véritable coût pour la Commune. Ce système a un grand nombre d'avantages unanimement reconnus : il permet d'améliorer la réactivité des forces de l'ordre, de lutter contre le sentiment d'insécurité, d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité tout en renforçant le lien social au sein des quartiers. Son efficacité est attestée par les chiffres du Ministère de l'intérieur : -20 à -40% de



cambriolages dans les quartiers où il est actif.

Le système de vidéo-protection constitue avant tout une prévention technique de la délinquance. Il se répand de plus en plus dans les grandes villes et petites communes et semble donner entière satisfaction dans la prévention et la lutte contre la délinquance, et dans l'apport d'un sentiment de sécurité aux habitants. Un sondage récent montre que 70% de la population française y est favorable. Ce système, encadré et suivi par la Préfecture, est soumis à des mesures strictes de protection des libertés individuelles. C'est avant tout un système préventif et dissuasif qui ne sert en aucun cas à surveiller en continu le quotidien des habitants. Tout visionnage, étant strictement limité au seul cadre judiciaire, sert à effectuer des vérifications a posteriori, lorsque des événements indésirables se produisent. Ce dispositif implique une autorisation préfectorale, un diagnostic de sécurité puis un contrôle du système pendant et après installation par la Gendarmerie.

Les coûts d'installation et de fonctionnement dépendent principalement de 4 facteurs : la qualité souhaitée des images, le mode de transmission de l'information, le nombre de caméras et l'évolutivité du système pour d'éventuelles extensions. C'est un système subventionné par un fond interministériel au cas par cas, en fonction des besoins de chaque commune. Le montant des subventions de l'Etat avoisine en moyenne 40% du coût total.

Conformément à son programme électoral et à l'attente manifestée par les Pierreverdants lors de la réunion de concertation et d'informations sur ces dispositifs qu'elle a organisée le 12 novembre 2014, la municipalité va, en 2015, lancer l'étude du projet d'installation de la vidéo-protection et déployer le dispositif Voisins Vigilants.

Les personnes intéressées pour s'impliquer dans la protection de leur voisinage sont invitées à proposer leur candidature auprès de la Police Municipale.

UNE PELOUSE TOUTE NEUVE POUR NOTRE STADE

Suite à une erreur de la société chargée depuis plusieurs années de son entretien, la pelouse du stade municipal a été sérieusement endommagée. L'assurance de l'entreprise en cause a pris en charge dans son intégralité la rénovation de toute la pelouse en gazon plaqué. Durant toute la période d'indisponibilité du stade, les équipes pierreverdantes ont pu évoluer sur le stade municipal de Corbières, mis à disposition gracieusement par Jean-Claude Castel et son équipe municipale, que la Municipalité tient encore à remercier. Nos équipes ont repris en début d'année les entraînements et les matchs sur une pelouse verdoyante et toute neuve.



Les Pierreverdants reçus à Palaia



Depuis la signature de la charte officielle de jumelage entre Pierrevert et Palaia en 2002, le renforcement des liens entre les deux communes n'a jamais cessé au travers d'échanges culturels et amicaux entre les habitants, organisant et participant à des manifestations tant à Pierrevert qu'à Palaia. C'est dans ce cadre là que s'est inscrit le voyage à Palaia d'une bonne quarantaine de Pierreverdants accompagnés par leur Maire André Mille et Marie-Paule Turcan-Acqua, conseillère municipale en charge du jumelage. Ce fut pour nos émissaires l'occasion de faire connaissance avec le nouveau Maire de Palaia, Marco Gherardini, et d'écrire une nouvelle page d'amitié entre les deux communes.

Contrôles routiers sur la route du Chaffère

Suite à la fin des travaux sur cette route, les Polices Municipales de Pierrevert et Sainte-Tulle ont effectué conjointement des contrôles routiers sur cet axe limité par arrêté municipal à 50 km/h et interdit au plus de 12 tonnes. D'autres contrôles sont d'ores et déjà programmés. Depuis les travaux, les routes sont plus étroites et les accotements non stabilisés. Aussi, la Municipalité recommande aux usagers de ces voies la plus grande prudence.



L'actualité des commerces

La Municipalité a appris avec tristesse, suite aux difficultés rencontrées depuis les travaux de la place des commerces, dans un contexte économique difficile pour tous les commerçants, que la Boucherie des Coteaux a été contrainte de fermer. Nous souhaitons à Jean-Daniel Mony de traverser au mieux cette épreuve difficile et de rebondir le plus vite possible. Durant la période de fermeture de ce commerce, le camion boucherie Savio de Mirabeau sera installé sur la place du marché tous les jeudis matin de 8 h à 12 h 30. D'autre part, la Municipalité salue la réouverture de la Boulangerie de la Place du 19 mars 1962, et souhaite la bienvenue à l'équipe de M. Manuel Rouger, dont la réputation de savoir-faire, d'expérience, de goût et de qualité des produits n'est plus à faire.

Voici les coordonnées de cette nouvelle enseigne :
04 92 75 84 79 - contact@boulangerie-rouger.fr
<http://www.boulangerie-rouger.fr/>

Espaces forestiers privés du Défens

Un ensemble de tremplins et sauts d'obstacles à franchir ont été mis en place par de jeunes adeptes du VTT sur des espaces forestiers privés du Défens. Le propriétaire tient à rappeler que les promeneurs, cyclistes et cavaliers sont les bienvenus dans cet espace tant qu'ils respectent sa propriété. Il a par ailleurs toujours donné son accord aux organisateurs de manifestations sportives. Mais s'agissant d'une propriété privée, avant d'entreprendre un tel projet, la plus élémentaire courtoisie aurait été d'en discuter avec le propriétaire des lieux. De même, il aurait été nécessaire de faire les démarches officielles adéquates pour dégager la responsabilité du propriétaire du terrain en cas d'accident. Pour des questions de sécurité et de tranquillité des lieux, le propriétaire réitère l'interdiction d'accès à ses terrains forestiers à tout engin à moteur.

EXPRESSION LIBRE

RIEN NE SE FAIT SANS ENTHOUSIASME

2015 sera l'Année internationale de la lumière. Il n'y a d'ombre que parce que la lumière existe. Au lieu de focaliser sur les ombres, marchons vers la lumière.

C'est ce que nous souhaitons à cette nouvelle municipalité, qui bien qu'une des plus mal élues de Pierrevert, sans expérience, nous rejette (y compris par un sablier limitant les échanges en Conseil municipal au temps de cuisson d'un œuf), nous qui représentons quasi autant de Pierreverdants. Nous votons les actions bénéfiques aux Pierreverdants, nous tentons d'apporter notre connaissance des dossiers ; nous voyons hélas l'abandon de projets qui étaient prêts (comme le chauffage de l'école, un vieux problème) et des pertes de subventions.

Notre Conseillère départementale, S. Chaumont apporte toujours de l'aide, mais n'est pas invitée en tant que telle, y compris sur des réunions concernant les départementales (sortie de La Pinède, par exemple, et lotissement qu'elle avait contenu tant qu'elle était maire). Il n'y a pas eu besoin d'augmenter les impôts locaux en 2014 (sauf la base Etat et la part DLVA) ; la dette de Pierrevert reste une des plus basses du bassin manosquin (un audit des finances sert en général des buts électoraux).

LA DLVA apportera à toutes les communes un prix de l'eau harmonisé, en baisse pour Pierrevert, doublé pour Corbières et Sainte-Tulle, et les transports en commun.

Bonne Année !

Opposition municipale « servir Pierrevert » (Isabelle Aubel, Sylviane Chaumont, Jean-Paul Julien, Patricia Piednoël, Yves Marchais, Sylvain Stordeur)

L'ARROSEUR ARROSÉ !

Cet adage illustre ce qui se passe au CM avec le contrôle des prises de paroles par Mr le maire dont il a résulté un esclandre fait par les élus de l'opposition. Leur chef de file a simplement oublié que le règlement sur lequel s'appuie le premier magistrat actuel est celui élaboré et mis en place par le maire sortant et utilisé alors contre ses deux adjoints "dissidents". A l'époque il fallait lever le doigt, obtenir le droit de parler... sinon c'était l'exclusion par la police municipale !

Le BEC :

J'avais à de nombreuses reprises questionné quand à la construction du BEC sans jamais obtenir de réponse. Il a fallu attendre le bilan de la nouvelle municipalité pour que les malfaçons, dont la presse s'est fait l'écho en reprenant les propos du maire, soient mises sur la place publique. Si dans cette construction tout n'est pas à jeter aux orties, il apparaît évident, que ce projet n'a pas mieux été maîtrisé techniquement qu'il ne l'a été financièrement !

ZAD des Terres Blanches :

Après des promesses (électorales !), quelques réunions dites de concertation... les mois puis les années ont passé. Une chape de plomb est tombée sur ce projet qui a continué d'évoluer en catimini... Dernièrement lors d'une réunion de quartier, on découvre : changement de bailleur social, retrait de l'organisateur des logements partagés, vente des terrains à un aménageur puis juste avant les dernières élections, signature du permis de lotir, mais le nombre de logements est resté tout aussi important.

Evelyne Venet

CONTRIBUTION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La municipalité actuelle, élue dès sa première présentation, contrairement à la précédente, se félicite qu'enfin les deux listes d'opposition apportent leur contribution à l'élaboration du RO.

Elle tient aussi à rappeler que la Municipalité précédente a été élue avec 45 voix d'avance en 2008, soit une voix de plus que pour l'actuelle, et que la limitation du droit de parole de l'opposition a été instituée à Pierrevert par l'article 5 du Règlement intérieur adopté au Conseil Municipal de décembre 2009 par la précédente municipalité.

Le problème du chauffage de l'école aurait dû être réglé par la nouvelle chaufferie bois, payée 350 000 € en 2012, chaufferie qui ne fonctionne d'ailleurs toujours pas correctement !

La conseillère départementale (élue avec 38% des voix) a été invitée par mail, comme tous les Pierreverdants dont la Municipalité possède l'adresse mail, pour la réunion de secteur Pinède, Parrin, Saint Véran... du 12 décembre dernier, information fournie aussi sur le RO précédent, le site de la commune, le panneau d'affichage lumineux et les 5 panneaux d'information Mairie. De plus, le maire d'une commune ne peut en aucun cas intervenir sur un projet privé d'aménagement urbain de la commune voisine, comme chacun le sait.

Un audit permet de connaître l'état réel des finances d'une commune, seule façon d'utiliser au mieux l'argent public des contribuables, est-il besoin de le rappeler. Un endettement se juge en fonction des capacités de remboursement de chaque commune, et comme l'avouait elle-même Mme Chaumont en page 2 du RO de janvier-février 2009, alors que la dette était 70% inférieure à celle d'aujourd'hui : « *notre commune est peu endettée. (...) Mais le vrai problème est que nous n'avons pas les moyens de rembourser la dette* »... Pourquoi alors accroître autant une dette quand on sait explicitement ne pas pouvoir la rembourser ?

La majorité municipale

NOUVEAUX ACCÈS AU GROUPE

Comme elle s'y est engagée, la municipalité poursuit la mise en place de son programme en matière de politique de l'enfance :

- Repenser, en concertation avec les usagers, la desserte, les accès au groupe scolaire, le stationnement et sécuriser autour et dans les bâtiments scolaires les conditions de dépôt, d'entrée, d'acheminement et de sortie des enfants...
- Envisager la création de places de stationnement supplémentaires à proximité des bâtiments scolaires

Dans une optique de concertation des usagers, un questionnaire a été distribué fin novembre afin de répondre le plus efficacement et promptement possible à leurs attentes concernant de persistantes remontées des parents, agents et enseignants :

- manque de place de stationnement,
- absence de sécurité au niveau de l'entrée actuelle au groupe scolaire côté Resplandin,

- caractère glissant les jours de pluie et de gel du cheminement actuel de l'entrée du groupe scolaire vers les classes,
- longueur du trajet à effectuer entre l'entrée dans le groupe scolaire et la cour d'école,
- difficultés actuelles pour les parents de s'assurer que leurs enfants ont bien rejoint leur cour.

Voici les résultats de ce questionnaire, très largement rempli par les usagers, puisque, dans les délais, 176 réponses ont été reçues et dépouillées.

La question du stationnement est de loin la plus tranchée, 95% des réponses considérant le nombre de places insuffisant ou très insuffisant. Les nouveaux aménagements du groupe scolaire, malgré leur coût, n'ont donc pas prévu assez de places de parking pour les usagers, phénomène largement accentué par le choix d'une entrée unique pour les enfants. Les conditions de sécurité de cette entrée sont jugées correctes dans la moitié des réponses, considérant qu'il faut laisser cette entrée principale,



mais en améliorant sa sécurité, que 18% jugent bonne, et 31% insuffisante ou très insuffisante. Les conditions de sécurité du cheminement des enfants du parcours actuel à l'intérieur du groupe scolaire sont jugées correctes à 47%, mais seulement bonnes à 5% et insuffisantes ou très insuffisantes à 47%. Il faudrait donc laisser ce cheminement mais en solutionnant son caractère glissant les jours de gel et de pluie. La distance actuelle à parcourir pour un enfant entre le point d'entrée dans le groupe scolaire et sa cour d'école est jugée longue à 45%, normale à 38% et trop longue ou inacceptable pour 15% des réponses. Les usagers qui ont connu l'ancienne et la nouvelle entrée préfèrent l'ancienne entrée côté Foun Souffle et Merles, qui recueille 62% des réponses, contre 38% pour l'entrée actuelle. Les témoignages mettent en avant le caractère sécuritaire et pratique de cette entrée pour les enfants, et une meilleure fluidité du trafic aux abords du groupe scolaire.

LES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

Comment définiriez-vous les conditions de stationnement autour du groupe scolaire : 175 réponses

Bonnes	Insuffisantes	Très insuffisantes
8 (4.57%)	86 (49.14%)	81 (46.28%)

Comment définiriez-vous les conditions de sécurité à l'entrée principale (côté Resplandin) du groupe scolaire : 172 réponses

Bonnes	Correctes	Insuffisantes	Très insuffisantes
32 (18.60%)	85 (49.41%)	30 (17.44%)	25 (14.53%)

Comment définiriez-vous les conditions de sécurité du cheminement des enfants dans le groupe scolaire : 175 réponses

Bonnes	Correctes	Insuffisantes	Très insuffisantes
9 (5.14%)	82 (46.85%)	43 (24.57%)	41 (23.42%)

Comment définiriez-vous la distance à parcourir pour un enfant entre le point d'entrée dans le groupe scolaire et sa cour d'école : 176 réponses

Courte	Normale	Longue	Trop longue
3 (1.70%)	67 (38.07%)	79 (44.88%)	27 (15.34%)

Pour ceux qui ont connu l'entrée précédente de l'école élémentaire, par le bas du groupe scolaire (côté Foun Souffle et Merles), préférez-vous : 149 réponses

L'entrée actuelle (côté Resplandin)	L'entrée précédente (côté Foun Souffle et Merles)
57 (38.25%)	92 (61.75%)

DIVERSIFIER LES ENTRÉES POUR AMÉLIORER LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION ET LA RÉGULATION DU STATIONNEMENT

Pour tenir compte des avis exprimés par les parents à travers le questionnaire, la municipalité a décidé de remettre en vigueur l'ancienne entrée par la Foun Souffle pour l'école élémentaire, en inversant le sens de circulation de la Traverse Gaston Berger (comme cela était auparavant). L'entrée sera entièrement

SCOLAIRE À PARTIR DU 2 FÉVRIER



sécurisée côté Foun Souffle, mais aussi côté Merles, permettant ainsi aux enfants d'être acheminés par 2 accès dépourvus de circulation. Un enfant déposé côté Foun Souffle aura à parcourir près de 30 m pour accéder à sa cour, contre 132 m s'il est déposé à l'entrée actuelle du BEC. Un parking comportant une vingtaine de places, à proximité de cette entrée, Traverse de la Roseraie, en face des locaux des Services Techniques, sera donc utilisable par les parents. De même, un cheminement doux et sécurisé, le Chemin des écoles, permettra de rejoindre directement l'entrée de l'école élémentaire de la Foun Souffle par l'Avenue des Ferrages.

Une nouvelle entrée, beaucoup plus proche de la cour des maternelles sera activée, près du nouveau parking principal côté Merles. Les parents devant y accompagner leur(s) jeune(s) enfant(s) pourront donc s'y garer, et auront moins

de chemin à parcourir qu'aujourd'hui pour accéder à la cour (de la place de stationnement la plus près jusqu'à la cour maternelle, 54 m pour cette entrée, contre 95 m pour l'entrée actuelle par le BEC).

L'entrée du BEC sera maintenue, mais son parcours est désormais sécurisé avec la mise en place d'un tapis anti-dérapant tout au long du cheminement glissant en temps de pluie ou de gel.

Le dispositif qui sera mis en place n'aura aucune incidence sur les entrées de la Crèche, du Centre de Loisirs et sur les accès actuels pour enfants à mobilité réduite.

Avec un accès spécifique pour l'école élémentaire, un accès spécifique pour l'école maternelle, et le maintien de l'accès actuel, cette diversification des entrées permettra de mieux répartir les importants flux de trafic, concentrés aujourd'hui sur une entrée unique, ce qui devrait non seulement fluidifier la circulation autour du groupe scolaire, mais encore mieux répartir et réguler le stationnement. Cette diversification des entrées permettra aussi d'améliorer la sécurité des accès en évitant que la circulation soit concentrée à proximité immédiate d'une entrée unique, comme c'était le cas auparavant. Enfin, elle permettra aux enfants de bénéficier d'entrées beaucoup plus courtes et directes dans leur cour respective.

ASPECTS PRATIQUES IMPORTANTS

Les enseignants de l'école élémentaire étant responsables de leurs enfants jusqu'à leur sortie, il ne peut en conséquence y avoir qu'une seule sortie ac-

tive. La sortie actuelle par le BEC est donc maintenue.

Il est à noter que les élèves retardataires de l'école élémentaire seront accueillis avec leur(s) parent(s) au-delà de 8 h 30 à l'entrée administrative Traverse Gaston Berger.

La Traverse Gaston Berger qui change de sens de circulation, nécessitant certains travaux de marquage au sol, sera fermée du mercredi 28 janvier 14 h au vendredi 30 janvier 17 h.

Dans l'éventualité d'une impossibilité d'effectuer les marquages pour cause d'intempérie, l'activation des nouveaux accès scolaires pourra être retardée d'une semaine.

Les aménagements évoqués ci-dessus pourront bien sûr encore évoluer, en fonction notamment des retours d'expérience des premiers mois de mise en service des nouveaux modes d'accès aux écoles, et des impacts financiers et organisationnels que certaines dispositions pourraient entraîner (achats de terrains éventuels, travaux pour création de places de stationnement...).

HORAIRES D'UTILISATION DES ENTRÉES ET SORTIES

Pour des raisons de sécurité, de simplification, de responsabilité des enseignants et de disponibilité des agents :

- ces trois accès ne seront opérationnels simultanément qu'aux heures d'entrée dans le groupe scolaire.
- aux horaires de sorties (temps méridien, soirs et jours d'activités périscolaires), les différentes sorties seront utilisées comme suit :

	Portail BEC bas (CLSH)	Portail élémentaire (entrée Foun Souffle)	Portail maternelle (entrée Merles)	Portail BEC haut (entrée Resplandin)	
	Maternelle et Élémentaire	Elémentaire	Maternelle	Maternelle	Elémentaire
7h30-8h20	oui				
8h20-8h30		oui		oui	oui
8h30-8h45			oui		
11h30-11h40			oui	oui	oui
13h20-13h30		oui	oui	oui	oui
15h-15h10 mardi et vendredi			oui	oui	oui
16h30-16h40			oui	oui	oui
16h40-18h00	oui				

Le caveau de la Frache a fait le plein : Par deux fois au cours de l'année passée, les organisateurs de l'Atelier Blues et Jazz de Pierrevert ont donné à cette salle un air de Saint-Germain-des-Prés des années 1950 ! Avec le Trio Thomas Weirich, Simon Sieger et Ronan Devaux, les Pierrevendants se sont laissés séduire par le jazz manouche "autour de Django" le 14 avril dernier. Puis, le 16 novembre, c'est le Quartet Rémy Abram qui a fait "éclater" la voûte du Caveau sous les sonorités du saxophone ténor de ce musicien d'exception. L'Atelier, outre sa vingtaine d'adhérents, se pose en acteur majeur de la musique Blues et Jazz de la commune en ayant organisé deux stages d'initiation à la guitare pour les jeunes dans le cadre d'Activacances. Les membres de l'Atelier vous souhaitent une bonne année musicale et vous programment d'ores et déjà des surprises pour 2015.
Atelier Blues et Jazz de Pierrevert : atelierblues.pv@free.fr
Denis Tréboz : 06 51 73 22 54
Daniel Dohin : 06 82 01 50 64



Les différentes actions du CIL : Une réunion tenue en Mairie de Pierrevert début novembre a permis aux administrateurs du CIL d'informer les interlocuteurs de l'équipe municipale des actions engagées et des sujets actuels de préoccupation ; nous espérons que des échanges réguliers de ce type favoriseront une bonne collaboration avec la municipalité. Le PPRif a été décrété par le Préfet en décembre 2012, le CIL a déposé un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai imparti de 2 mois afin d'obtenir l'annulation de ce PPRif qui sanctionne les propriétaires des habitations classées en zone rouge ou B0. Après un échange, clos à ce jour, de documents adressés au Tribunal Administratif par le CIL et les services préfectoraux, le Tribunal Administratif devrait rendre son verdict dans les prochains mois. Le CIL avait prévu une nouvelle opération de débroussaillage dans une zone où prolifèrent les genêts sous les pins d'Alep ; la zone étant peu accessible aux véhicules, l'incinération de la végétation coupée nécessitait une incinération sur place, difficile à réaliser du fait d'une forte pluviosité en cette fin d'automne. Cette opération est reportée au printemps prochain. D'importants travaux d'aménagement sont en cours pour le lotissement du vallon des Garrigues (sur Manosque, le long de la D6, juste à l'entrée de Pierrevert) ; le raccordement routier est prévu par un embranchement sur le bd Sansano très près du débouché sur la D6. Cette situation apparaît dangereuse, et le CIL compte mener une action (avec un collectif de riverains) pour aboutir à une disposition plus satisfaisante.

« DON DU SANG, DON DE SOI POUR LA VIE »



Le système actuel de la transfusion sanguine en France peut être considéré comme un modèle exemplaire, reposant sur deux principes incontournables : le bénévolat des donateurs et le non profit des organismes gestionnaires. Avec les responsables de la transfusion, le législateur a tiré les leçons des années sombres de l'affaire du sang contaminé. Aujourd'hui, une menace pèse sur notre modèle français Ethique. L'Assemblée Nationale a adopté en première lecture le PLFSS (Projet de loi de financement de la sécurité sociale) pour 2015. L'article 51 autorisant une nouvelle catégorie de médicaments dont la production serait réalisée à partir de plasma humain collecté auprès de donateurs "rémunérés" à l'étranger. Restons vigilants, ne laissons pas la porte ouverte à la commercialisation des produits sanguins et de leurs dérivés. A Pierrevert, l'année s'est terminée avec la collecte de décembre, le bilan affiche une baisse de fréquentation. Nous remercions tous les donateurs et sollicitons de nouveaux volontaires au don, l'autosuffisance en résultera. La prochaine collecte aura lieu le 18 février en matinée et sera suivie de l'AG le 25 février à 20 h 30 à la Maison pour Tous. Nous invitons toutes les personnes intéressées à notre cause et celles désireuses de s'investir dans notre équipe. Marie-Claire Guisle : 04 92 72 88 99.

ULTRA-CYCLISME AVEC NATUR'BIKE

Connaissez-vous l'Ultra-Cyclisme ? Comme toutes les disciplines "ultra", cette forme de cyclisme est réservée à des athlètes extrêmement bien préparés car elle suppose d'être capable de pédaler entre 10 et 24 heures en général, couvrant ainsi des distances souvent supérieures à 300 kms à VTT, et à 700 kms sur route sachant que l'effort s'effectue sur des tracés à fort dénivelé cumulé bien sûr. Natur'Bike, le club de VTT de Pierrevert, bien qu'avant tout axé sur le développement des jeunes et le VTT loisir adultes, organise chaque année depuis 2010 une épreuve de type 24 h unique en Provence, qui attire de plus en plus d'ultras effectuant le tour de l'horloge en solo. Depuis l'an dernier, le club compte également dans ses rangs l'éternellement souriant Joachim Mendler, champion français de la discipline, multiple vainqueur de notre épreuve et de celle de Cergy (95) sur laquelle il ne devance pas moins d'une centaine de concurrents solos comme lui. L'entraînement que nécessite ce genre d'épreuve est tout aussi inhumain, surtout pour les non-professionnels qui doivent caser leurs longues séances avant et après leur temps de travail. Il n'est pas rare de voir Joachim se lever à 4 h 30 du matin pour aller rouler, été comme hiver. Les sorties longues sur route peuvent atteindre 300 kms, voire plus, comme ce Tour de Corse de 640 kms réalisé en 23 h 11 mn, malgré les 7700 m de dénivelé positif cumulé... Ça vous tente ?

Club Natur'Bike - Ludovic Allegretti (Président)
06 82 67 03 08
contact@naturbike-pierrevert.fr

LE BON DÉMARRAGE DE L'ÉCHIQUIER PIERREVERDANT



La saison a bien commencé pour le club, et notamment chez les jeunes avec 2 titres de champions interdépartementaux 04-05, 6 podiums et 6 qualifiés pour les championnats de Provence. A l'école, 40 enfants ont été initiés au jeu d'échecs. Avec un enseignement sur les principes d'ouverture, quelques exercices de tactique, de combinaison et de mat. A l'initiative de Sébastien Tanari, qui anime depuis la rentrée une section jeu d'échecs à Sainte-Tulle, un partenariat a été conclu entre nos 2 groupes d'animation pour développer la pratique du jeu dans nos 2 communes. Chez les seniors, la tâche est rude en championnat par équipe de National 4.

Entre Noël et les vacances d'hiver, poursuite des ateliers "jeu d'échecs" à l'école le mardi de 15 à 16 h 30. A la rentrée de ces vacances d'hiver, jusqu'à la fin de l'année scolaire, les ateliers auront lieu le vendredi. Enfin, le club organise une formation d'arbitre à laquelle participeront 3 de nos joueurs.

Tous les résultats sont accessibles sur le site du club : <http://pierrevert-echecs.fr/> - Correspondant : bernard.andro04@free.fr ou 06 80 60 22 61

ÉVIDANSE : DÉJÀ CINQ ANS

L'association Evidanse fête ses 5 ans cette année ! A cette occasion, elle présentera un dîner spectacle le 27 juin à la salle polyvalente de Pierrevert. Les 19 et 20 juin nous vous donnons également rendez-vous pour un grand spectacle au théâtre Jean-le-Bleu de Manosque... une rencontre qui vous transportera dans le monde imaginaire de Peter Pan. 120 danseurs évolueront sur scène dans une pièce chorégraphique dans laquelle les décors, les costumes et la musique vous feront voyager. Le spectacle sera mis en scène et chorégraphié par Sophie Riera, professeur de contemporain, Axelle Bertrand, professeur de classique et Sabrina Bioud, professeur de hip-hop. Les danseurs d'Evidanse ont eu le plaisir de participer au spectacle organisé par l'Adis en novembre 2014 ainsi qu'au téléthon au mois de décembre. Le 24 janvier l'association se produit également pour le spectacle "Cœur d'ange". Le loto de l'association Evidanse a eu lieu le dimanche 25 janvier 2015 à 15 h à la salle polyvalente de Pierrevert. Une année des plus riches en émotions pour le plus grand plaisir des adhérents mais aussi des spectateurs.

DES JUDOKAS TOUJOURS TRÈS ACTIFS

L'événement majeur qui a marqué ce premier trimestre de la saison 2014-2015 du Judo-club Pierrevert, c'est sans conteste la venue, le 28 novembre 2014, du champion olympique Marc Alexandre, invité par notre directeur technique Philippe Devray, et mis à disposition par la ligue de judo PACA dans le cadre d'un programme d'animation et de formation. Champion Olympique à Séoul en 1988, médaillé de bronze à Los Angeles en 1984, mais aussi vice-champion du monde 1987, Marc Alexandre, maître 8^e dan, fut aussi entraîneur de l'équipe de France puis responsable de l'entraînement des féminines du pôle France judo de Marseille. Sympathique et pédagogue, il a su faire bénéficiaire de ses connaissances d'abord les jeunes judokas, pierrevertants ou venus de divers clubs amis des alentours, puis les adultes qui s'étaient rassemblés dans notre club pour l'occasion.

Mais cet événement exceptionnel ne doit pas faire oublier les nombreuses réussites de ce début de saison : le nouveau cours judo-motricité pour les petits, le mercredi après-midi qui donne satisfaction ; les bons résultats de nos élèves aux animations poussins et pré-poussins, le 7 décembre à Oraison, où l'équipe pré-poussin(e)s de Pierrevert (Adam Auburger, Antoine Vaugoyau, Ethan Postec, Clémence Garrel et Stéphanie Violin) a remporté une coupe ; ou bien encore les points gagnés lors de diverses compétitions par Éva Fino, qui se rapproche de l'obtention de son 2^e dan ; et enfin la fête de fin d'année du club qui a réuni plus de 70 participants dans une ambiance ludique et conviviale.

Tout cela conforte le travail de notre professeur Hugo Vandecasteele, qui a pris en charge l'ensemble des entraînements depuis le début de la saison. Signalons aussi l'AG en préparation, ainsi que notre participation active le 24 janvier à la cérémonie du CDT 04, le Kagami biraki.

Web : facebook ou www.judoclubpierrevert.sitew.fr
judo-club.pierrevert@laposte.net
Tél. : Gérard Violin (Président) - 06 11 01 94 55



SPORT ET CULTURE AVEC KENSHINKAN

Akemashite omedetou gozaimasu ou... bonne année ! Une nouvelle année qui a bien démarré avec de nouveaux adhérents pour l'association franco-japonaise. Les activités hebdomadaires sportives (karate, kobudo d'okinawa, self-defense, art du sabre) se complètent avec des événements culturels mensuels.



18 octobre : atelier Origami qui a réuni petits et grands autour de pliages et compositions décoratives. 22 novembre : atelier de cérémonie du thé qui a réuni une vingtaine de participants. 14 décembre : stage de kobudo d'Okinawa. Diverses armes ont été étudiées pour un stage intensif d'une journée. 11 janvier : événement exceptionnel sur la place du marché : le mochi tsuki en collaboration avec le consulat du Japon à Marseille.

Le 6 décembre, le professeur Hugo Vandecasteele était invité par le consul à une réception privée sur Marseille célébrant le 81^e anniversaire de l'empereur du Japon. Cette soirée fut l'opportunité de rencontrer des personnalités locales ainsi que de se mettre en relation avec les acteurs du monde japonais en Provence.

La ville de Pierrevert a été aussi mise en avant par son soutien et sa participation aux activités culturelles japonaises.

Renseignements : 06 51 14 74 26
kenshinkan04@gmail.com - <http://www.kenshinkan.fr>
Facebook : kenshinkan04

BRODERIE ET PARTAGE POUR LES AMIES DE PÉNÉLOPE

Bien des choses se sont passées depuis la rentrée. En septembre, nous avons commencé à partager nos mardis après-midi avec les enfants de l'école primaire dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Nous leur apprenons la broderie traditionnelle, le point de croix, le canevas, le tricotage, et tous ces élèves, garçons et filles, sont passionnés par ces nouveaux travaux. Je tiens à remercier particulièrement Mmes Sylvette Clavier, Colette Scherpereel, Mauricette Michel, Monique Port et Monique Riorda pour leur dévouement et leur partage de savoir-faire. Le 7 décembre nous avons participé au Marché de

Noël de Pierrevert en vendant des gâteaux au profit du Téléthon. Tout le monde a répondu présent et ce fut une belle réussite.

Nous vous rappelons que notre prochaine exposition aura lieu du 6 au 9 juin 2015 à la Salle des Fêtes, rue de la Frache. Vous pouvez nous suivre sur notre blog :

broderie-pierrevert.over-blog.com
contact : Mireille Vailler (Présidente) 06 76 72 05 23
lesamiesdenepelope@gmail.com

« ... ET ILS EURENT BEAUCOUP D'ÉQUIPÉES THÉÂTRALES ! »

L'association est issue de la connivence de trois comédiens désirant jouer ensemble sans contrainte et à leur rythme...c'est le fruit d'une aventure humaine et artistique qui dure depuis plusieurs années et qui a pris jour fin 2014. Karine, Marie et Bruno se sont rencontrés en parcourant les planches des Alpes-de-Haute-Provence au hasard de pièces contemporaines et classiques ou de quelques saynètes humoristiques. « *Etre près*

des spectateurs dans un moment d'échange sincère et s'exprimer sur le ton de la comédie », tel est leur leitmotiv. Ils vous proposent aujourd'hui une formule de "théâtre à domicile". Leur premier spectacle est une comédie grinçante, d'autres projets sont en cours...

Pour plus de renseignements : 06 98 61 27 15
theatredespaspresses@orange.fr

UNE ANNÉE 2014 BIEN REMPLIE POUR LES CYCLO-COPAINS

Le club a tenu son Assemblée Générale le 11 décembre en présence du président du CODEP François Manent et de l'adjoint au maire Laurent Collin. L'année 2014 a été très active avec plusieurs sorties à la journée (Lardiers, Sisteron, Fontaine de Vaucluse, Clues de Barles, Gorges de la Nesque, Col de Vars), les montées de Pierrevert organisées avec Natur'bike, la semaine au Lac du Salagou au printemps et, début septembre, la Randonnée des Coteaux qui a connu un beau succès avec 163

participants. Pour 2015, le bureau a été reconduit avec Emile Violin (président), Jean-Pierre Meunier (secrétaire) et René Moutte (trésorier). De nouvelles sorties à la journée sont prévues et un séjour en Corse du Sud est d'ores et déjà programmé pour fin juin. La séance s'est terminée par un diaporama dédié à notre collègue et ami André Valancony qui nous a quittés très récemment.

Site web : <http://copains-pierrevert.ffct.org/>

LE SUCCÈS DU REPAS DE NOËL DES AÎNÉS



Notre repas de Noël a été un succès avec plus de 250 participants. C'est toujours un moment convivial et de partage avec nos adhérents qui deviennent au fil du temps des amis. En juin 2015 : voyage d'une semaine au Barcarès, Pyrénées Orientales, pays catalan et côte Vermeille, Collioure, Cadaques en Espagne.

Tous les mardis et jeudis à partir de 14 h dans la salle des aînés, jeux de cartes suivis d'un goûter.

Tous les lundis après-midi à partir de 14 h : rendez-vous devant la mairie pour une balade de 2 heures.

LES FOOTBALLEURS RETROUVENT LEUR STADE

Pierrevert Sports Football remercie chaleureusement la mairie et le club de Corbières d'avoir mis à notre disposition ses installations sportives. Nous félicitons les enfants, les parents et les éducateurs d'avoir su s'adapter aux difficultés... Depuis le début de l'année 2015, nos joueurs s'entraînent et évoluent de nouveau à domicile. Les entraînements se déroulent les mardis (périscolaire, U14 à 17 h 30 et séniors à 19 h 30), mercredis (école de foot et foot féminin de 13 h 30 à 19 h), jeudis (foot loisir à partir de 18 h 30) et vendredis (périscolaire, école de foot de 17 h 30 à 19 h 30, U14 à 17 h 30 et séniors à 19 h 30). Vous pouvez venir encourager vos équipes à domicile le samedi à 10 h 30 (U10 et U11), à 14 h (plateaux U6, U7, U8 et U9) et à 14 h 30 (matches U12 et U13) ainsi que le dimanche matin (U14) et après-midi (séniors 1 et 2). Nous vous invitons à participer à notre grand loto le dimanche 8 février à la salle polyvalente de Pierrevert.

LES ACTIONS DE L'UNICEF

Les bénévoles Unicef de l'antenne de Pierrevert sont engagés depuis plusieurs années dans différentes missions dont voici un aperçu très succinct concernant les actions menées dans le sud du département au cours des derniers mois écoulés :

- Sensibiliser les jeunes sur les situations de détresse des enfants en France et dans le monde (création d'un Club Jeunes Unicef au Collège de Sainte-Tulle)
- Sensibiliser et engager les institutions et collectivités territoriales (Forcalquier est devenue "Ville Amie des Enfants")
- Collecter des ressources (vendre des produits et cartes Unicef sur de nombreux stands à Manosque et dans les communes alentour ; participer à l'organisation d'événements au profit de l'Unicef : rando VTT à Allemagne-en-Provence)

Si vous avez à cœur de soutenir activement l'Unicef pour continuer à créer un monde digne des enfants, rejoignez-nous, nous trouverons ensemble la mission qui vous convient.

Joëlle Danis : 04 92 72 30 23 - joelledanis@yahoo.fr

LES RÉSULTATS DE L'ÉCURIE AUTO TEAM-04

Traditionnellement, l'Ecurie Automobile Team-04 a organisé le samedi 20 décembre 2014 sa soirée de remise des prix du "Challenge Team-04" à la salle Polyvalente. Ce challenge consiste à encourager et récompenser les adhérents de notre association en fonction des résultats obtenus par leur participation aux différentes épreuves du calendrier fédéral 2014. Près de 180 personnes ont participé à cette soirée festive et 82 concurrents ont été récompensés selon leurs classements au challenge. Classement Pilote : 1^{er} Aurélien Brignol, 2^e Quentin Ribaud, 3^e Matthieu Margaillan, 4^e Claude Benedetto, 5^e Julien Geleoc. Classement Copilote : 1^{er} Benoît Balme, 2^e Romain Roche, 3^e Mathilde Margaillan, 4^e Vincent Groulier, 5^e Alexis Chevalier. Il est à noter que Quentin Ribaud a été classé Jeune Espoir (- de 25 ans). Cette année nous comptons dans nos rangs Matthieu Margaillan qui est Vice-champion de France des Rallyes sur Terre, ainsi que Romain Roche, 3^e du Championnat de France des Copilotes. Nous concluons en remerciant les 12 membres qui ont été sélectionnés et ont participé à la Finale de la Coupe de France des Rallyes à La Rochelle. Ils ont brillamment représenté notre association et porté haut les couleurs de la Haute-Provence.

LE LOTO DU CABANON JARDIN SOLIDAIRES

Notre association "Le Cabanon Jardins Solidaires" organise un loto alternatif de soutien le dimanche 22 février à 15 h, salle polyvalente de Pierrevert. Le gros lot sera un forfait bien être au Spa du Couvent des Minimes à Mane, de nombreux autres lots seront à gagner (paniers garnis bio, bons d'achats biocoop...). L'argent récolté servira à acheter une bâche pour couvrir l'une des serres du jardin des Merles. Rappelons par ailleurs que nous animons des Ateliers de cuisine végétarienne tous les mercredis à 18 h 30 au restaurant Bacchus (tarif : 15 €) et que ceux-ci rencontrent un vif succès. Inscription obligatoire. Les activités au jardin reprendront avec le printemps.

Renseignements : 06 03 35 43 13
 lecabanonjardinsolidaires@gmail.com
<http://www.lecabanonjardinsolidaires.net/>

LES NUITS PHOTOGRAPHIQUES DE PIERREVERT, ÉDITION 2015

Le cru 2015 des Nuits Photographiques de Pierrevert s'annonce sous les meilleurs augures, avec un parrain exceptionnel, Hans Silvester : sa notoriété a dépassé depuis longtemps nos frontières et il est surtout porteur de valeurs humanistes profondes. Arrivé en Provence en 1962 depuis son Allemagne natale, il n'est plus reparti, émerveillé par la lumière de la région « *drue, dense, qu'il va falloir apprivoiser* ». Pourtant, son métier l'a conduit aux quatre coins du monde pour saisir des images d'une grande beauté : des hommes (tziganes, enfants bergers, peuple de l'Omo), des animaux (chats, chevaux de Camargue, pigeons) et des paysages (nature vierge et préservée, nature défigurée par l'industrialisation effrénée et la pollution). Ce photographe, membre de l'agence Rapho, travaillant pour la revue Géo depuis 1970, auteur d'une cinquantaine de livres, est aussi et avant tout un homme engagé pour qui la photo est une "arme" dont il se sert pour dénoncer les com-



portements destructeurs de l'homme moderne, en retournant aux sources de l'humanité, en Ethiopie. Ses photos, d'une beauté saisissante, seront présentées à la Fondation Carzou du 15 juin au

15 septembre. Hans Silvester sera le parrain du festival des Nuits Photographiques de Pierrevert qui se déroulera cette année du 31 juillet au 2 août 2015

POUR GOÛTER AUX SPORTS AQUATIQUES

Nous proposons à nos adhérents des séances d'aquagym (dynamique ou douce), d'aquabiking (vélo dans l'eau) et d'aqua-training (circuit alliant vélo, tapis de course, trampolines, vélo elliptique...). La piscine est privée, située dans un cadre naturel magnifique au pied du village. Le bassin (12 x 6 m) est couvert par un abri chauffé en hiver pouvant s'ouvrir les jours de chaleur. Les séances sont dirigées par un animateur diplômé et dispensées par petits groupes de 2 à 12 personnes. N'hésitez pas à nous contacter pour un cours d'essai, ils sont accessibles à tous, quelle que soit votre capacité physique. Notre système de réservation internet et téléphone vous permet de venir aux séances quand bon vous semble.

Alexandre Marie : 06 88 43 65 23 (contact)
<http://aquagympierrevert.blogspot.fr/>
<http://aquagym-and-bike.resaminute.com> (horaires)



LA DÉCOUVERTE DES MINÉRAUX ET FOSSILES

Si la minéralogie et les fossiles vous intéressent, n'hésitez pas à nous rejoindre : venez à notre réunion mensuelle qui se tient le premier mardi de chaque mois à 18 h 30 dans la salle de réunion



située au rez-de-chaussée gauche de la Maison pour Tous. Nous organisons une sortie par mois sur le terrain. On y part à la découverte des minéraux de notre région, dans des escapades conviviales au milieu de la nature. Une sortie de quelques jours au mois de juillet nous réunit sur un site différent chaque année dans les Alpes ou le Massif central, point d'orgue de l'année écoulée. Comme tous les étés en juillet et août, le musée des Minéraux et Fossiles de Pierrevert (situé derrière le restaurant "le Trombone" dans le vieux village) et dont la collection s'enrichit de jour en jour ouvre ses portes tous les samedis de 15 h à 18 h et tous les jours sur rendez-vous :

04 92 72 43 85 - 04 92 72 89 22 - 04 92 87 21 56
 Nous vous attendons nombreux pour vous faire découvrir les trésors de la Terre.

DES NOUVELLES DE NOS PONGISTES



Le club ATTP termine son année 2014 avec de bons résultats : 30 adultes évoluent dans le club cette année en loisirs ou en compétitions les lundis, mardis et jeudis à la salle polyvalente. L'équipe régionale se maintient pour la deuxième phase malgré une poule difficile avec des équipes comme Fréjus, Martigues... et les deux équipes départementales montent de division : la D3 en D2 et la D2 en D1. L'école de Ping regroupe 15 jeunes (compétitions ou loisirs) de 8 à 14 ans dirigée par Véronique aidée de Carole le mercredi après-midi plus un entraînement supplémentaire pour les confirmés le lundi avec les adultes de 18 h à 19 h. Côté compétitions, Mathieu Hudelot a participé au critérium régional à Cavalaire, son frère Antoine a fini premier au critérium à Digne et accède à la régionale et 4 jeunes ont participé au top détection à Pertuis et remporté coupes et médailles. Nous avons enfin organisé la première manche du championnat jeunes 04/05 le mardi 11 novembre dans la salle polyvalente (17 équipes présentes dont 3 de Pierrevert). Le club a été classé 7^e sur 85 en 2014 au challenge des clubs de PACA pour son dynamisme auprès des jeunes (participation à toutes les compétitions) et notre jeune Antoine a reçu un équipement sportif de la Ligue pour sa victoire au Top Zone sud-est à Mèze. L'école de Ping a fêté Noël au Laser Game de Manosque où les coachs et leurs jeunes pongistes se sont amusés comme des fous ! Merci encore aux familles pour les friandises et les gâteaux apportés. Le club s'inscrit à partir de janvier 2015 dans les nouveaux rythmes scolaires en proposant une découverte du Ping aux écoliers le vendredi après-midi de 15 h à 16 h 30 avec Véronique et Carole.

Christophe Gilbert (Président)
06 87 52 34 73
www.attpierrevvert.com

LE TENNIS CLUB AU CŒUR DU VILLAGE

L'encadrement sportif doit répondre à une exigence de compétence et de qualification. Au sein du TC Pierrevert, nous employons 2 enseignants qualifiés et diplômés au service de nos adhérents et contribuons ainsi au développement de l'emploi associatif (représentant jusqu'à 10% de l'emploi du secteur privé). Pour répondre aux objectifs du PEDT (Projet Éducatif du Territoire) en vue d'organiser des activités périscolaires de qualité, notre association a proposé une activité tennis. Cette proposition était assortie d'une demande de subvention spécifique pour couvrir les frais liés aux interventions de nos éducateurs sportifs salariés. Les enfants prennent du plaisir lors de ces TAP (Temps d'activités Périscolaires). Cette année, avec ces nouveaux joueurs sur nos courts, ce sont près de 400 Pierrevendants qui utiliseront les infrastructures du club. Cela conforte notre passion et notre professionnalisme, notre motivation de créateur de lien social, notre envie de vivre ensemble des émotions fortes de solidarité et d'exploit, notre action à enseigner à nos jeunes un sport accessible à tous pour le respect de tous.

Président : Zech Stéphane - 06 33 91 42 88
stephane.zech@gmail.com



POUR (RE)DÉCOUVRIR LE PLAISIR DE BRIDGER

Aimeriez-vous apprendre à bridger ? Souhaiteriez-vous améliorer vos connaissances bridgesques ? Ou simplement disputer un tournoi "Rondes Société Générale" ? Des cours gratuits sont dispensés chaque mercredi matin : niveau avancé de 9 h à 10 h 30 ; niveau débutant de 10 h 30 à 12 h par votre Maître Assistant Denis Attali. "Rondes Société Générale" les mercredis et samedis à 14 h 15 à la Maison pour Tous, rez-de-chaussée, salle de droite (carte adhérent pour l'année : 15 € ; droit de table pour les adhérents : 2,5 €).

Vous pourrez aussi partager nos séjours-bridge. Pour 2015 nous avons retenu : la merveilleuse Presqu'île de Saint-Jean-Cap-Ferrat du 30 mai au 6 juin ; une croisière "Nuits Blanches" afin de découvrir les capitales nordiques (Danemark, Suède, Finlande, Russie, Estonie), nous serons à Saint-Petersbourg durant les nuits blanches du solstice d'été... du 13 au 27 juin.

Contact : 04 92 72 98 60 ou 06 87 37 75 24
nicole.denis.ca@orange.fr

L'AJPP A ÉLU SON NOUVEAU BUREAU

L'Association du Jumelage Pierrevvert-Palaia adresse à tous les Pierreverdants ses meilleurs vœux pour 2015. L'AJPP vient d'élire un nouveau bureau et a redonné sa confiance à Max Eymat en le réélisant à sa présidence pour un 4^e mandat. Le climat de rapprochement et d'amitié sincère que nous conservons depuis plus de 11 ans a fait de nous une référence en matière de jumelage, et la charte signée entre les deux villes jumelles doit inciter à partager nos cultures, nos sentiments et nos valeurs. Construire une Europe où chacun trouve sa place repose aussi sur des actions comme la nôtre. Les jumelages apparus à l'issue de la dernière guerre ont pour but de rapprocher les peuples en tirant les leçons d'une histoire à ne pas reproduire. Merci aux bénévoles qui donnent sans limite et j'aimerais qu'ils puis-



sent trouver auprès de nos élus une écoute attentive et une vraie considération. Grâce à tous les adhérents et amis, tous les projets se sont concrétisés en 2014. Le site internet de l'AJPP vous les fait vivre en images (<http://association-jumelage-pierrevvert-palaia.com/>). L'actualité tragique de ce début d'année doit nous rappeler l'importance du "vivre ensemble", et je souhaite qu'elle ouvre

une ère nouvelle où la seule chose intolérable soit justement l'intolérance. Une manifestation par mois pour 2015, la réception des italiens en avril, un voyage à Palaia en mai, et le grand voyage en Sardaigne en septembre.

A très bientôt, AJPP - Max Eymat
ajpp04@wanadoo.fr - 06.16.50.19.20

YUN MEN : ZOOM SUR DAMIEN TODESCHINI



Damien Todeschini, 23 ans, technicien en informatique micro et réseaux, étudiant ingénieur Informatique réseaux et systèmes-sécurité.

Palmarès sportif de 2009 à 2014 : double Champion de France Tai chi technique mains nues et Tai chi épée, a participé à 2 Championnats du Monde (Ankara en novembre 2012 et Chengdu en novembre 2014), entre dans le Top 10 mondial en Tai chi mains nues et Tai chi épée (classement 8^e dans les 2 disciplines), a participé à 2 Championnats d'Europe (Tallin en mars 2012 : champion d'Europe Tai chi épée et vice-champion d'Europe en Tai chi mains nues et Bucarest en mai 2014 : champion d'Europe Tai chi mains nues et vice-champion d'Europe en épée)

Professeur diplômé en Wushu et Tai chi de l'association "Yun men porte des nuages" à Pierrevvert

Palmarès de l'école Yun men, 2 élèves de Damien :
2012 : Roxanne, Junior féminine, Championne interrégionale et Championne de France Chang quan
2012 : Steven, Junior masculin, Champion interrégional et Champion de France Nan quan

Un article avec interview est paru le 20 novembre 2014 sur le site de la Fédération Française de Karaté :

Actualités Wushu / Arts martiaux Chinois :
<http://www.ffkarate.fr/actualites/zoom-damien-todeschini/#more-2855>

VITAGYM : DYNAMISME ET BONNE HUMEUR

L'association Vitagym sous la houlette de sa présidente Françoise Jouannin poursuit sa saison sportive avec le dynamisme constant qui la caractérise ! Marianne, Lydia et Jérémie vous invitent encore à découvrir leurs activités pour commencer la nouvelle année 2015 sous le signe de la forme et la bonne humeur. Venez vite faire un cours d'essai parmi les séances proposées :

Lundi : Gym Ball de 9 à 10 h (Dojo), Zumba de 20 à 21 h (salle polyvalente)

Mardi : Renfo complet de 12 h 30 à 13 h 30, Step de 18 h 15 à 19 h, C.A.F de 19 h à 19 h 45 (salle polyvalente)

Mercredi : Pilates de 9 à 10 h (Dojo)

Judi : Renfo complet de 9 à 10 h (salle polyvalente), Zumba de 12 h 30 à 13 h 30 (salle polyvalente), Renfo complet de 18 h 30 à 19 h 30 et Pilates de 19 h 30 à 20 h 30 (Maison pour tous)

Vendredi : Pilates/Stretching de 12 h 30 à 13 h 30 (Dojo)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le site internet de l'association :

www.vitagym04.fr

06 64 90 03 85 - vitagym-04@orange.fr

UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT POUR LE TÉLÉTHON



Au mois de juin dernier, lors d'une réunion de préparation pour le forum des associations, Fabienne Krebazza et Laurent Collin, adjoints délégués aux associations culturelles et sportives, ont laissé un temps de parole à Valérie Amato, coordinatrice départementale de l'AFM, afin qu'elle puisse lancer un appel à projets pour le Téléthon 2014 à Pierrevert.

Un certain nombre d'entre elles se sont engagées dans cette 28^e édition.

Dès le premier jour de décembre, la crèche Pirouette Cacahuète participait en vendant des gâteaux à la sortie de l'école. Pierrevert Sports Football, Natur'Bike et le Tennis Club de Pierrevert répondaient présents malgré le froid le samedi autour du stade en proposant des animations tout au long de l'après-midi : rencontres de football 3 contre 3, beach tennis, sorties vélo. Plus

au chaud, l'Echiquier Pierrevendant organisait un tournoi de Blitz (parties rapides) à la Maison pour Tous. Une compétition de golf se déroulait sur le green des hauteurs du village accompagnée d'une tombola.

Un des grands moments de cette édition fut le flashmob de l'association Evidanse lors du marché de Noël, où le public est venu nombreux voir la démonstration des danseuses et où il a pu déguster les gâteaux amoureusement préparés par Les amies de Pénélope.

Grâce à cette mobilisation importante, environ 3 000 euros ont été récoltés et reversés au Téléthon, ce qui est une première à Pierrevert !

LA CRÈCHE BLANCHE

Les 13 et 14 décembre, le santonnier-sculpteur Gérard Moine, de Valensole, a présenté sa crèche blanche à la salle de la Frache. Une tradition provençale mise en espace et en lumière dans un décor fabuleux. Plus de 500 personnes se sont déplacées pour admirer ces véritables œuvres d'art annonçant avec grâce et subtilité la magie de Noël. Cet événement a été porté par les élues Fabienne Krebazza, Joëlle Chomat, Marie-Paule Acquaturcan et Patricia Bourdin. Il annonce une foire aux santons l'année prochaine à la même époque.



LE MARCHÉ DE NOËL

Comme chaque année depuis 2008, la commune accueillait le traditionnel marché de Noël le dimanche 7 décembre. Une soixantaine d'exposants étaient présents. Cette manifestation a attiré de nombreux visiteurs qui sont venus faire leurs cadeaux. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses ! Le Père Noël a déambulé au milieu des stands sur sa sono mobile, offrant des papillotes aux enfants ou prenant la pose photo avec eux. "Le coin des petites oreilles" animé par la formidable Annie Moutte, a ravi petits et grands d'histoires de "Mots et merveilles".



TOURNÉE DU PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

Jeudi 18 décembre, le Père Noël s'est rendu à l'école maternelle : il est passé dans chaque classe où les enfants au regard émerveillé l'ont accueilli en chanson. Il a tiré de sa hotte des friandises qu'il a distribuées à chacun. Personne ne voulait le laisser partir, si bien qu'il est fort probable qu'il revienne encore l'année prochaine, pour le plus grand bonheur de nos enfants...



LE SUCCÈS DE LA DÉGUSTATION DU VIN PRIMEUR



Comme chaque année, le troisième jeudi d'octobre dévoile aux habitants de Pierrevert et aux visiteurs le vin primeur (IGP). A cette occasion, la cave des Vignerons Petra Viridis, les domaines de la Blaque et de Régusse s'associent pour présenter leurs nouveautés lors d'une soirée dégustation qui accueille plusieurs centaines de personnes. Un rendez-vous incontournable dans la capitale viticole des Alpes-de-Haute-Provence, une fois de plus très apprécié par les nombreux dégustateurs.

LES OLYMPIADES DE PIERREVERT : PREMIÈRE ÉDITION EN 2015

La commune de Pierrevert souhaite développer et pérenniser l'esprit de coopération des acteurs du secteur associatif qui œuvrent dans le champ sportif. L'objectif partagé est de réunir les associations sportives autour d'une journée commune, à destination de tous les publics, dénommée "Les Olympiades". Celles-ci permettront de créer un lien au sein du tissu associatif dans un esprit d'échanges et de convivialité. Elles offriront la possibilité au public de découvrir de nouvelles activités proposées sur la commune tout au long de l'année scolaire, afin d'offrir une vision globale aux habitants dans une dimension festive avec de nombreuses animations et compétitions amicales.

Ces Olympiades Sportives sont vectrices de valeurs que l'on retrouve dans la pratique de tous les sports : civisme, solidarité, entre-aide, partage, esprit d'équipe,

combativité. Et tout cela dans la bonne humeur ! Elles sont un moyen de faire de nouvelles rencontres et d'échanger tout en participant à des activités ludiques. Dans un tel contexte, elles ne peuvent qu'être enrichissantes et sont là aussi pour éveiller des talents sportifs ! Cette manifestation entièrement gratuite est ouverte à tous les Pierreverdants. Elle sera constituée d'équipes pluridisciplinaires inter-âges à partir de 7 ans, déclinées en catégories, et ce jusqu'à 65 ans et plus. Des "Baby-olympiades" seront organisées pour les plus petits (3-6 ans) sur une partie de la journée.

La première édition se déroulera le 1^{er} week-end de juin 2015, sur une journée et une soirée, le samedi 6 juin. Elle s'organisera autour des infrastructures sportives du village : stade, courts de tennis...

Cet événement placé sous le signe de la solidarité se prolongera toute la journée

et se déclinera en fonction d'épreuves par équipe. Une remise de trophées et de récompenses sera organisée en fin d'après-midi. Les Olympiades se poursuivront avec des démonstrations de danse sportive et se clôtureront par une soirée festive. Le principe de base est d'associer l'ensemble des clubs sportifs pierreverdants à la manifestation pour des propositions et tenues des épreuves selon leurs spécificités.

APPEL À CONSTITUTION D'ÉQUIPES

Afin d'organiser au mieux cet événement, nous demandons aux Pierreverdants, dans la mesure du possible, de constituer des équipes de 6 avec 1 représentant par tranche d'âge : 7/12ans, 13/18 ans, 19/25 ans, 26/35 ans, 36/45 ans, plus de 45 ans. Les équipes mixtes sont les bienvenues ! Inscriptions en mairie jusqu'au 30 avril 2015.

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX ARRIVANTS



Vendredi 28 novembre, André Mille et son équipe accueillent les nouveaux arrivants sur la commune. Un moment convivial et constructif d'échanges et de partage pour faire connaissance...

FÊTE VOTIVE : NOUVELLES DATES

L'édition 2015 de la fête votive de Pierrevert change de dates et se déroulera les 11 et 12 avril.

Fabienne Krebazza, adjointe en charge des festivités de la commune, prépare d'ores et déjà cet événement pour lui donner un souffle nouveau avec des animations tout au long du week-end.

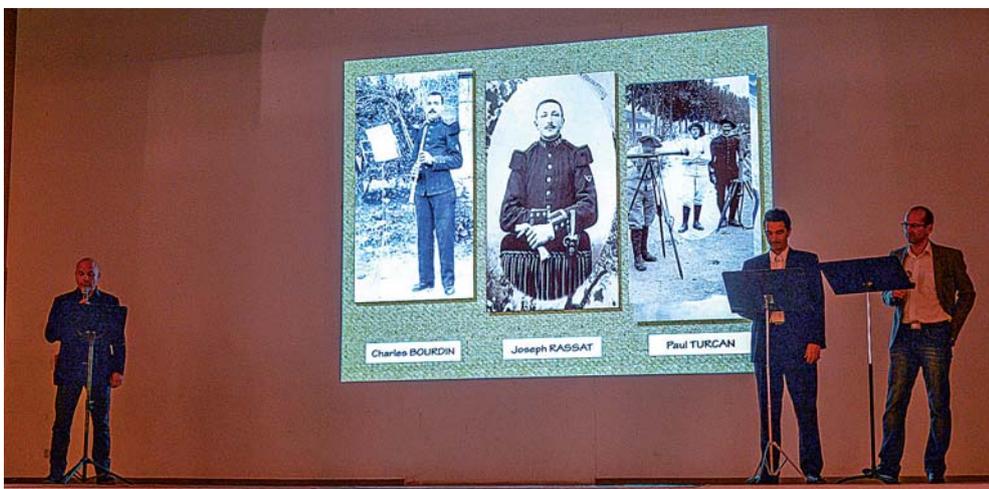
LA MISE EN LUMIÈRE DES ANNÉES NOIRES DE LA GRANDE-GUERRE

Le mercredi 5 novembre, la salle polyvalente était comble pour honorer la mémoire des Poilus de Pierrevert.

En effet, ce sont environ 300 personnes, de générations différentes, qui sont venues admirer le fruit d'un travail de longue haleine, initié et réalisé par Marc Donato et soutenu par la commune pendant presque une année.

L'exposition "Les Pierreverdants dans la tourmente" retrace en 46 panneaux l'itinéraire et le quotidien des enfants du village partis au front en 1914 et dont certains ne sont pas revenus. Le coup de crayon de David Ballon, auteur de bande dessinée, qui a illustré la cinquantaine de planches qui la compose, a donné une approche visuelle, artistique et pédagogique fort appréciée du public.

Une lecture des correspondances de Charles Bourdin, Paul Turcan et Joseph Rassat par trois élus (Laurent Collin, Jean-Philippe Fontana et Christian Lageste) a résonné dans la salle comble comme dans les tranchées des champs de bataille...



Ce témoignage poignant a été clôturé par quatre élèves de Pascal Correggio et Jean-Marc Khelif qui ont déclamé tour à tour les noms des Pierreverdants morts au combat : une grande émotion a envahi la salle dont le public est resté debout pour rendre hommage à ces jeunes soldats partis bien trop vite...

Dans son exposé, Marc Donato a fait écho au 15^e corps de l'armée française composé de Provençaux, affublés de tous

les noms d'oiseaux comme « *Midi égale race de mendiants et de lâches, de fanfarons et d'imbéciles* » et dont certains ont été fusillés pour l'exemple.

Enfin, Pierre Bénas, premier adjoint, a conclu cette émouvante soirée en adressant un message de paix fort à propos en citant Fénelon : « *La guerre est un mal qui déshonore le genre humain* ».

CÉRÉMONIES DES 1^{ER} ET 11 NOVEMBRE



Ce dimanche 1^{er} novembre, les Pierreverdants se sont retrouvés au vieux cimetière pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. La cérémonie du souvenir s'est déroulée en présence de nombreux élus, anciens combattants et représentants des associations patriotiques, dont André Mille, Maire de Pierrevert, un grand nombre d'Adjointes et Conseillers municipaux, Pierre Auzet, Président de la FNACA Manosque-Pierrevert-Volx, le Général Maas, Président du Souvenir Français 04, le Major Dubois de la Gendarmerie, ou Denis Barkat, Commandant des Sapeurs-Pompiers de Manosque. Après la lecture des noms des Pierreverdants tombés pour la France par un ancien combattant, Guy Gervois, le maire a effectué le traditionnel dépôt de gerbe à la mémoire des morts de la commune.

Dans le prolongement de l'exposition sur le centenaire de la Grande Guerre, la cérémonie commémorative de l'armistice a accueilli beaucoup de monde devant le monument aux morts en ce 11 novembre. Suite à la demande de Marc Donato, une gerbe a été déposée pour le 15^e corps d'armée (Provençaux). La cérémonie s'est poursuivie exceptionnellement à la salle de la Frache où l'exposition "Les Pierreverdants dans la tourmente" était installée pour l'occasion.

INFOS PRATIQUES

FÉVRIER

Dimanche 1^{er} : Vide grenier organisé par l'APOAPAC. Renseignements auprès de M. Bauthéas au 04 92 76 66 55 ou noelledurand@aol.com

Vendredi 6 : Réunion publique de secteur (Bauds, Baudets, Dône, Pas du Gendarme, Golf et autres campagnes), 18 h, salle du conseil municipal. Infos : 04 92 72 86 87
http://www.mairie-pierrevert.fr/reunion_publique.html

Dimanche 8 : Loto organisé par Pierrevert Sports Football, salle polyvalente. Infos : 06 81 22 35 48

Vendredi 13 : Réunion publique de communication auprès des acteurs économiques de la commune, 19 h, salle du conseil municipal. Infos : 04 92 72 86 87 - <http://www.mairie-pierrevert.fr/reunion-publique-artisans-commerçants.html>

Mercredi 18 : Collecte de sang organisée par l'association des donneurs de sang bénévoles, salle polyvalente de 8 h à 13 h. Infos : 04 92 72 88 99

Dimanche 22 : Loto alternatif de soutien organisé par Le Cabanon Jardins Solidaires, 15 h, salle polyvalente. Infos : 06 03 35 43 13
<http://www.lecabanonjardinsolidaires.net>

MARS

Vendredi 6 : Réunion publique de secteur (Mautemps, Saint-Michel, Merles, Resplandins, Cassagne, Ridau, Route Sainte-Tulle, Saint-Patrice, Faïsses, Crau, Castagnier, Hougues), 18 h, salle du conseil municipal. Infos : 04 92 72 86 87
http://www.mairie-pierrevert.fr/reunion_publique.html

Dimanche 8 : Loto de Printemps organisé par l'AJPP, salle polyvalente. Infos : 06 16 50 19 20
<http://association-jumelage-pierrevert-palaia.com>

Vendredi 13 : Réunion publique de secteur (Village, Ferrages, Quair), 18 h, salle du conseil municipal. Infos : 04 92 72 86 87
http://www.mairie-pierrevert.fr/reunion_publique.html

Samedi 14 : Soirée organisée par l'ADIS (ONG : Action Développement Insertion Solidarité), salle polyvalente. Rens : 06 85 94 75 66

Dimanche 22 : Premier tour des élections départementales, salle polyvalente, de 8 h à 18 h. Infos : 04 92 72 86 87

Samedi 28 : Scène ouverte organisée par Mélodies en sous-sol, salle de la Frache. Infos : 06 09 87 62 39
<http://melodiesensoussol.fr/>

Dimanche 29 : Second tour des élections départementales, salle polyvalente, de 8 h à 18 h. Infos : 04 92 72 86 87

AVRIL

Dimanche 5 : Chasse aux œufs organisée par la commune, chapelle Saint-Patrice. Infos : 04 92 72 86 87

Samedi 11 et dimanche 12 : Fête votive organisée par la commune. Infos : 04 92 72 86 87

Samedi 11 : Bourse d'échange Minéraux et Fossiles, salle polyvalente de 9 h 30 à 18 h, entrée gratuite et ouverte à tous - Infos : 06 08 86 67 40

Concert organisé par l'Atelier Blues et Jazz de Pierrevert, salle de la Frache. Infos : 06 51 73 22 54 - 06 82 01 50 64

Jedi 16 : Collecte de sang organisée par l'association des donneurs de sang bénévoles, salle polyvalente de 15 h à 19 h 30. Infos : 04 92 72 88 99

Samedi 25 : Journée sportive "Danse et Fitness" organisée par Vitagym, salle polyvalente. Infos : 06 64 90 03 85 (sous réserve de confirmation)

Nouveau à Pierrevert : Service d'astreintes des Services Techniques :

La municipalité a décidé de mettre en place un service d'astreintes 7 jours sur 7 des Services Techniques de la commune à compter du 1^{er} janvier 2015. Ce service ne doit être sollicité par les habitants que pour des raisons exceptionnelles et d'urgence, pour les situations résultant d'un événement nécessitant une intervention immédiate. Le service des astreintes est actif tous les jours de la semaine de 17 h à 7 h, et 24 h sur 24 les week-ends.

N° de téléphone des astreintes du Services Techniques : 06 74 60 95 09

Pour tout autre problème, il est nécessaire de contacter directement les organismes adéquats, qui ont leurs propres numéros d'astreintes :

- la SAUR pour une fuite sur le réseau d'eau potable :
- jour : 04 83 06 70 00
- nuit : 04 83 06 70 06
- ERDF pour le réseau électricité : 09 72 67 50 04
- DLVA pour l'assainissement collectif : 04 92 78 41 33
- DLVA pour l'éclairage public : 04 92 70 13 90

Élections départementales de mars 2015 (ex-cantoniales) :

Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections des nouveaux conseillers départementaux, élus pour une durée de 6 ans. Pour chaque canton, un binôme composé d'une femme et d'un homme (auxquels s'ajoutent deux suppléants, une femme et un homme également) est élu au scrutin binominal majoritaire à 2 tours. Notre canton comprend Manosque ouest, Pierrevert et Montfuron. Tous les Pierreverdants régulièrement inscrits sur les listes électorales avant le 31/12/2014 pourront voter pour leurs futurs représentants. Les bureaux de vote (salle polyvalente) seront ouverts de 8 h à 18 h. Une pièce d'identité avec photo est obligatoire pour pouvoir voter.

SERVICES MAIRIE

Accueil : 04 92 72 86 87 - Fax : 04 92 72 88 60

Courriel : info@mairie-pierrevert.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h

Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h

Police municipale : 04 92 72 82 22

Accueil urbanisme : mardi et vendredi après-midi

Affaires scolaires / Centre de Loisirs / Activancaves : fermé le vendredi

CCAS : mercredi matin de 9 h à 12 h

et jeudi de 14 h à 18 h (sur rendez-vous)

URGENCES

Pompiers : 18

Gendarmerie : 04 92 72 00 48 ou 17

Police municipale : 04 92 72 82 22

Urgences médicales : 15

Urgences Hôpital Manosque : 04 92 73 42 01

Centre Anti-Poisons Marseille : 04 91 75 25 25

Pharmacie de garde : 32 37

Enfance maltraitée : 119

Violences conjugales info : 39 19

SANTÉ

Cabinet médical : 04 92 70 79 15

Hôpital de Manosque : 04 92 73 42 00

Pharmacie Saint-Patrice : 04 92 72 45 83

lundi à vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30

samedi de 9 h à 12 h 30

Infirmiers, infirmières :

- ANTONELLI Christine : 06 70 75 71 49

- BLANC Dominique : 06 15 99 18 36

- FACHINGER Anne : 06 89 61 25 44

- MARTINELLI-PORTE Danièle : 04 92 72 03 64

- MARTINEZ-MARGAILLAN Isabelle : 06 85 63 59 88

- MOREAUX Virginie : 06 87 16 28 10

- ROUBIN Philippe : 06 42 03 24 04

Dentiste

- MATTE Henri : 04 92 72 55 15

Kinésithérapeutes

- MAURER Pauline : 04 92 74 36 41

- CHARBONNIER Quentin : 04 92 74 36 41

- LUBATTI Rémi : 04 92 72 46 91

ASTREINTES

Services Techniques Pierrevert : 06 74 60 95 09

Assainissement collectif : 04 92 78 41 33

ERDF dépannage : 09 72 67 50 04

Eau potable : Jour : 04 83 06 70 00

Nuit : 04 83 06 70 06

SERVICES DLVA

Déchetterie gratuite : 04 92 72 94 09

Ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Pôle ordures ménagères : 04 92 70 13 90

Pôle éclairage public : 04 92 70 13 90

Collecte des encombrants : 08 10 22 00 13

TRANSPORTS

Ligne départementale de bus :

Autocars SOMATRAV : 04 92 72 10 18

Transports scolaires :

Contact DLVA : 04 92 70 35 90

Taxis : BOIREL Jean-Thierry :

04 92 72 84 29 - 06 85 92 40 70

Gare SNCF de Manosque : 36 35

Halte Routière de Manosque : 08 21 20 22 03

Toutes ces informations, avec des liens directs et documents téléchargeables sont disponibles sur le site internet de la Mairie <http://www.mairie-pierrevert.fr/>

